

Ar Vran

Revue d'ornithologie bretonne



Ar Vran

2016 - N°27-2

Ar Vran est une publication semestrielle de Bretagne Vivante Ornithologie.

BRETAGNE VIVANTE

19 rue de Gouesnou - BP 62132 - 29221 BREST Cedex 2

www.bretagne-vivante.org

CONSIGNES AUX AUTEURS

Ar Vran publie des notes, des brèves et des articles originaux concernant l'avifaune sauvage des cinq départements bretons.

Les auteurs transmettront leur article ou note sur support informatique sous forme de fichier Word.

L'ensemble des documents (articles, notes, photos, dessins et cartes) sera soumis à un comité de relecture qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Le comité pourra être amené à modifier les documents qui lui sont transmis dans le but de rendre homogène la présentation de la revue.

Dans tous les cas, les auteurs d'articles ou de notes conservent l'entière responsabilité des propos qu'ils ont émis ; leurs noms et adresses figurent en fin de document.

Adresse d'envoi des documents :

Thierry Quelennec

9 rue d'Alsace 29290 SAINT-RENAN

croac29@wanadoo.fr

Le comité de relecture

Guillaume Géinaud

Serge Le Huitouze

Thierry Quelennec

Photographies de couverture :

Rousserolle verderolle (A. Audevard), traquet motteux & bernache cravant (T.Quelennec)

ÉDITORIAL

Une fois n'est pas coutume, et si on parlait d'ornithologie de terrain et plus particulièrement d'identification. Ar Vran n'a pas souvent abordé le sujet ces dernières années alors il nous est apparu opportun de publier ce texte sur l'identification du traquet motteux du Groenland. Certes le texte n'est pas original car il a préalablement été publié dans la revue *Ornithos* mais nous l'avons retravaillé pour se concentrer sur cet aspect identification. La revue doit aussi être là pour promouvoir l'ornithologie de terrain et son évolution. Nombre d'anciens *ornithos* vous le dirons ce qui paraissait impossible à reconnaître il y a 30 ans, l'est aujourd'hui grâce aux progrès des connaissances et de la bibliographie. Quelle évolution dans les guides de terrain et que dire d'internet avec l'accès à de nombreux sites comme par exemple Xeno Canto pour les chants d'oiseaux. Mais on le sait tous, internet a aussi ses travers et tout ce qui est mis sur la toile n'est pas toujours pertinent. Alors une synthèse claire et approfondie sur les critères à connaître pour identifier le traquet motteux du Groenland s'imposait.

Ornithologie de terrain toujours, Ar Vran renoue avec les visites guidées. Après la baie de Goulven et la rivière d'Etel, nous voilà maintenant en Brière. Ce grand ensemble de marais n'est pas toujours facile d'accès pour le néophyte, alors on vous propose une petite approche de cet espace remarquable de Bretagne à travers une proposition de promenade ornithologique.

Vous l'aurez compris, après la lecture de ce numéro vous n'avez plus aucune raison de ne pas prendre vos jumelles et aller sur le terrain.

Bonne lecture.

IDENTIFICATION DU TRAQUET MOTTEUX DU GROENLAND *Oenanthe oenanthe leucorhoa* SUR LE TERRAIN

Philippe J. Dubois
Sébastien Mauvieux

Note de la rédaction : ce texte est issu d'un article paru dans la revue Ornithos 23-4. Il se concentre sur les critères d'identification du traquet motteux du Groenland afin de donner l'envie aux ornithologues bretons de le rechercher et les clés pour mieux l'identifier.

Le traquet motteux *Oenanthe oenanthe* est une espèce polytypique, qui compte quatre sous-espèces reconnues (Collar & de Juana, 2016) :

- *oenanthe* qui niche principalement dans le nord et le centre de l'Europe, en Asie septentrionale jusqu'au nord du Kazakhstan, au lac Baïkal et jusqu'en Sibérie orientale, de même qu'en Alaska et au nord-ouest du Canada ;
- *leucorhoa*, appelée traquet (motteux) du Groenland, présente

dans le nord-est du Canada, du Labrador et du nord du Québec à la Terre de Baffin, Ellesmere et aux îles Axel Heiberg, de même que sur les côtes du Groenland, avec une population intermédiaire avec la sous-espèce précédente aux îles Féroé, à Jan Mayen et en Islande (ces oiseaux sont rattachés à *leucorhoa*) ;

- *libanotica* nicheuse dans le sud de l'Europe, en Asie Mineure, puis vers l'est dans toute l'Asie centrale

jusqu'en Transbaïkalie, en Mongolie et dans le nord de la Chine ;

- *seebohmi*, appelé Traquet de Seebohm, que l'on trouve en Afrique du Nord, et dont le mâle a un plumage un peu différent des sous-espèces précédentes.

En France, *O. oenanthe oenanthe* (ci-après *oenanthe*) et peut-être *O. o. libanotica* sont nicheuses (Dubois *et al.*, 2008), tandis que la sous-espèce *O. o. leucorhoa* (ci-après *leucorhoa*) y est strictement de passage. La lecture des guides ou des inventaires ornithologiques fait état d'une grande difficulté à identifier ce dernier taxon. S'il est vrai cependant que la distinction est subtile, et pas toujours certaine sur le terrain, la discrimination en main, par rapport à *oenanthe*, est possible (Svensson, 1992 ; Demongin, 2013). Nous allons voir que, sur le terrain, et dans certains cas, cette distinction est également possible.

C'est par la lecture de quelques articles (notamment Goley, 1993 ; Clement, 2010 ; McGeehan, 2012), les discussions sur le terrain ou par des échanges avec des collègues irlandais, britanniques et islandais ainsi que le suivi sur le terrain que nous avons acquis la conviction que ce taxon pouvait se distinguer des *oenanthe* dans certaines conditions.

ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION

L'identification sur le terrain d'un *leucorhoa* se fonde sur plusieurs critères. C'est évidemment la conjonction de l'ensemble qui donne de la robustesse à la détermination.

Silhouette plus corpulente

La première impression que donne *leucorhoa* est celle d'un oiseau robuste mais élancé, bien proportionné, haut sur pattes. Ce n'est évidemment qu'une impression subjective, mais avec un peu d'habitude, on peut repérer un oiseau de « type *leucorhoa* » à l'œil nu pour peu qu'il soit à distance raisonnable.

Attitude

Leucorhoa a souvent un port dressé, souvent très vertical ; il se « tient droit ». *Oenanthe* a souvent une attitude plus horizontale. Attention cependant à un individu de cette sous-espèce qui, inquiet, peut se tenir également droit. De même, les migrants fraîchement arrivés (à l'automne notamment) adoptent volontiers une position verticale.

Poitrine

Elle est plus marquée et plus ample, plus bombée chez *leucorhoa*, ce qui contribue à donner à l'oiseau un air plus robuste, notamment dans son attitude dressée, typique.

Pattes

Bien qu'il y ait beaucoup de chevauchement, le tarse de *leucorhoa*

est un peu plus long que celui d'*oenanthe* (Cramp, 1988) :

- *oenanthe*, en moyenne 27,2 mm chez le mâle et 26,7 mm chez la femelle ;
- *leucorhoa*, en moyenne 29,1 mm chez le mâle et 28,5 mm chez la femelle.

Cette impression est renforcée sur le terrain par le fait que le tibia semble plus long chez *leucorhoa* (*obs. pers.*) et que l'oiseau se tient généralement très vertical, ce qui donne des pattes qui peuvent avoir jusqu'à un tiers de longueur en plus que chez *oenanthe* (Clement, 2010 ; Goley, 2013).

Bec

Le bec de *leucorhoa* (17,2-19,7 mm) est un peu plus long que celui d'*oenanthe* (16,3-18,8 mm) (Demongin, 2013). Si cela peut être parfois appréciable sur le terrain, ce ne peut être qu'une indication.

Parties supérieures

Au printemps, les mâles *leucorhoa* présentent un manteau d'un gris plus sombre, moins bleuâtre, que celui d'*oenanthe*, et celui-ci est plus ou moins lavé de brun ; les mâles de 2^e année ont également cette teinte brune sur le manteau. On les distingue des adultes par les pointes et les franges des rémiges plus brunes, ce qui donne une aile moins noir uni que chez l'adulte (chez qui le noir de l'aile est aussi noir que celui des parotiques et des lores).

Les femelles *leucorhoa* ont souvent un dos d'un brun plus sombre, moins grisâtre que celui des femelles *oenanthe* ; cependant, il n'est pas toujours facile de l'apprécier et il est donc utile de vérifier les autres critères disponibles (structure notamment).

Attention, cependant, les mâles *oenanthe* de 2^e année (et les femelles aussi) ont le manteau gris, parfois lavé de brun olive : il est donc nécessaire de vérifier les autres éléments de détermination et, surtout, de préciser l'âge de l'oiseau.

Parties inférieures

Chez *leucorhoa*, les parties inférieures présentent une nette teinte chamois rouille chaud ou orangé profond, plus colorée que le chamois crème d'*oenanthe*. Cette coloration orangée chamois est plus étendue chez *leucorhoa*, où elle atteint souvent le bas du ventre. On retrouve cette même coloration chez les oiseaux à l'automne (adultes en plumage frais, oiseaux de l'année), de façon parfois très marquée (presque rouge orangé profond), notamment chez les jeunes qui semblent prédominer à cette saison, notamment en octobre. Attention, les *oenanthe* de 2^e année présentent assez fréquemment au printemps une gorge et une poitrine d'un chamois-ocre plus intense que les adultes (Demongin, 2013 ; *obs. pers.*). Là encore, il est nécessaire de vérifier l'ensemble des éléments

d'identification pour confirmer ou non un *leucorhoa*.

Barre caudale

La barre horizontale noire de la queue est un peu plus large chez *leucorhoa*, 18-22 mm contre 15-20 mm chez *oenanthe* (Demongin 2013). Ainsi, la barre verticale du « T » est un peu moins visible lorsque l'oiseau est en vol et rappelle un peu en cela le pattern de la queue du traquet isabelle *O. isabellina*. Cependant, la largeur de la barre caudale est clinale, diminuant du nord vers le sud, sur l'ensemble de l'aire du Traquet motteux (Clement & Rose, 2015).

Projection primaire

Leucorhoa se caractérise par une aile particulièrement longue, ce qui est souvent bien visible sur le terrain. Les mensurations fournies par Demongin (2013) et Clement & Rose (2015) montrent cette différence de longueur de l'aile, bien qu'il existe un chevauchement (modéré) entre les deux sous-espèces :

- *oenanthe* : 91-102 mm chez le mâle et 87-98 mm chez la femelle ;
- *leucorhoa* : 99-110 mm chez le mâle et 95-108 mm chez la femelle.

Âge et sexe

Au printemps, il n'est pas compliqué de reconnaître le sexe d'un traquet motteux. Il est donc nécessaire de se concentrer sur l'âge de l'oiseau, puisque les *oenanthe* de 2^e année peuvent présenter un manteau

d'avantage lavé de brun et des parties inférieures plus chaudes qu'un adulte.

Chez les mâles de 2^e année des deux sous-espèces, certaines rectrices, toutes les rémiges (primaires, secondaires et tertiaires) et quelques couvertures alaires (parfois toutes) de type juvénile subsistent, apparaissant brun-noir sombre (noir chez l'adulte) avec les franges abrasées ou décolorées, chamois, mais plus visibles que chez le mâle adulte (blanchâtres et presque totalement abrasées) à la même période. Chez les individus qui ont remplacé quelques couvertures alaires, celles-ci sont plus noires et contrastent (limite de mue). Ceci est visible sur les grandes couvertures externes, décolorées et très usées, qui tranchent alors avec les internes, post-juvéniles (ou pré-nuptiales), à peine usées et plus sombres. On ne retrouve pas ce contraste chez l'adulte. Enfin, les couvertures et les rémiges juvéniles usées sont plus brunes, plus pâles que les lores et les parotiques, qui sont noires. Chez le mâle adulte, l'aile est aussi noire que les lores et les parotiques.

Les femelles de 2^e année ne sont guère distinctes des adultes, si ce n'est par la présence de couvertures, rémiges et rectrices juvéniles, comme chez le mâle de même âge.

La teinte gris assez foncé, lavée de brun sur le dos, les parties inférieures plus richement colorées sont néanmoins les éléments d'appel, avec

la structure de l'oiseau, qui permettent de suspecter un *leucorhoa*.

À l'automne, l'identification d'un *leucorhoa* est plus délicate, assez fréquemment impossible. Il est d'abord nécessaire de déterminer l'âge de l'oiseau. Chez les jeunes de l'année, toutes sous-espèces confondues, les petites et moyennes couvertures ont une large frange pâle. Il peut exister un contraste entre les grandes couvertures internes déjà muées, moins usées, avec un centre plus sombre (noir lustré) que les externes non muées (qui sont brun sombre terne). De même, les moyennes couvertures muées sont plus sombres que les grandes couvertures juvéniles. On ne retrouve pas cette limite de mue dans l'aile de l'adulte (oiseaux de plus d'un an). L'aile apparaît alors comme très foncée, avec des franges blanchâtres ou gris pâle (non beige ou caramel) sur les grandes couvertures internes chez le mâle. La femelle adulte (plus d'un an) a une aile largement liserée de brun-gris.

Enfin, les couvertures primaires ont une large frange pâle chez le juvénile, alors qu'elles sont plus noires chez l'adulte (plus d'un an).

À cette époque, il est intéressant de regarder aussi les lores chez le mâle : s'ils sont d'un noir franc, il s'agit d'un adulte, alors que s'ils sont brun-noir moucheté de chamois, il s'agit d'un mâle de l'année ou d'une femelle. La femelle juvénile n'a jamais les lores sombres. Les parotiques sont

noirâtres chez le mâle adulte, brun foncé moucheté de chamois pâle chez le mâle de l'année et la femelle. Enfin, le sourcil est une indication : blanc (avec le front blanc net) chez le mâle adulte, crème ou chamois pour les deux autres plumages.

Dans ces conditions, *leucorhoa* reste difficile à identifier à l'automne. Il est alors nécessaire de regarder attentivement les parties inférieures plus orangées, cannelle, la taille et la structure, autant d'indicateurs qui permettent, de considérer un individu comme étant de « type *leucorhoa* ». Attention enfin aux confusions possibles avec le Traquet isabelle à l'automne !

PHÉNOLOGIE

La chronologie du passage est également un élément à prendre en considération lors de l'observation d'un potentiel *leucorhoa*. Cette sous-espèce est réputée pour ses capacités de vol migratoire : à l'automne, les oiseaux du nord-est du Canada rejoignent en effet directement l'Europe (environ 3500 km parcourus en moins de 4 jours), sans faire d'escales au Groenland, en Islande ou aux Féroé par exemple (Barlein *et al.*, 2012). Le vol direct du Canada à l'Afrique du Nord est également possible mais non encore prouvé (McGeehan, 2012).

Comparaison de la phénologie migratoire de *leucorhoa* et *oenanthe*

Le traquet motteux hiverne en Afrique sahélienne, du Sénégal au Soudan et de l'Éthiopie au sud de la Tanzanie. Les oiseaux qui transitent par l'Europe de l'Ouest passent l'hiver essentiellement en Afrique de l'Ouest, dans la zone de savanes sèches et humides, *leucorhoa* hivernant dans les zones les plus au sud tandis qu'*oenanthe* hiverne plus au nord.

La phénologie de *leucorhoa* décrite ici est essentiellement fondée sur les observations bretonnes, où quelques observateurs se sont penchés sur l'identification et le passage de ces deux sous-espèces. La majorité des sites de saisie en ligne français ne font pas de distinction précise entre *oenanthe* et *leucorhoa* et ne permettent donc pas de comparer la chronologie de passage entre les deux taxons, même si les quelques données de captures ou d'identification de *leucorhoa* sur des photos issues de ces sites, suivent parfaitement cette phénologie.

Au printemps – Quelques rares traquets motteux sont signalés en France dès la fin février mais c'est

surtout dans la première décade de mars, tant sur le littoral méditerranéen que sur le littoral atlantique, que sont signalés les premiers migrants.

Les traquets motteux que l'on observe courant mars et jusqu'à la mi-avril concernent quasi exclusivement *oenanthe*. Sur le littoral atlantique au moins, les futurs nicheurs se cantonnent d'ailleurs dès la mi-mars sur les sites de nidification, avec démonstration de parades, ce qui contraste avec le comportement des oiseaux purement migrants. Le passage migratoire des *oenanthe* du nord de l'Europe et de Russie se calque sur cette phénologie, avec un passage qui diminue fortement dès la fin avril, même si des individus sont encore signalés ultérieurement.

À partir de la deuxième décade d'avril, on observe des individus qui présentent toutes les caractéristiques de *leucorhoa* détaillées précédemment et qui en outre ne font que transiter. Ils ne sont pas cantonnés et n'effectuent aucune démonstration nuptiale. Le passage est majoritairement concentré entre la troisième décade d'avril et la première de mai en Bretagne (fig. 1), mais vraisemblablement aussi ailleurs en France.

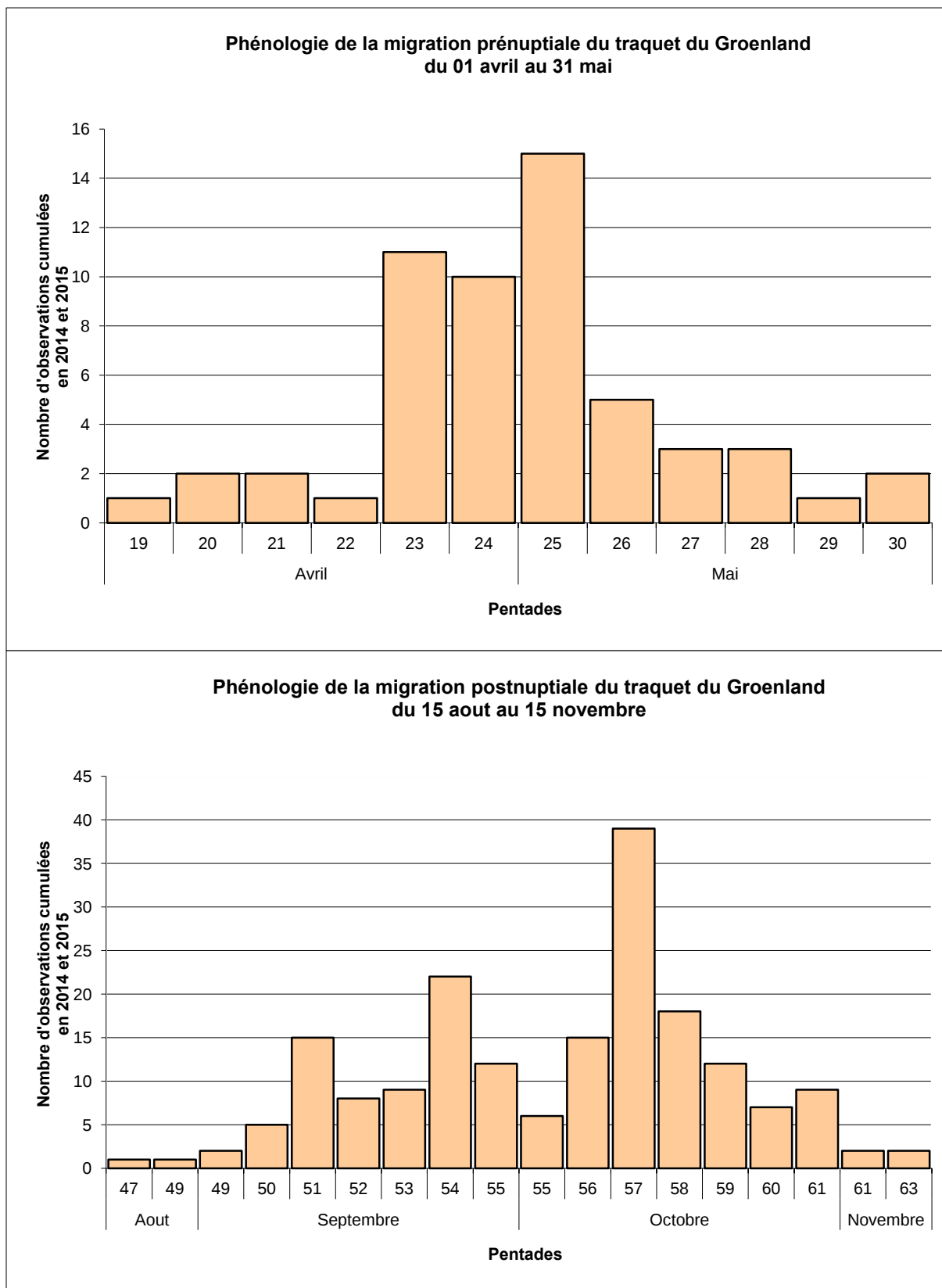


Figure 1 : chronologie du passage du traquet motté du Groenland en Bretagne (nombre moyen d'individus par pentade au cours des années 2014 et 2015)

source : www.faune-bretagne.org /E. Pfaff

À l'automne – La migration postnuptiale du traquet motteux commence dès de la troisième décennie de juillet, s'intensifie en août, et culmine de la dernière décennie d'août à la mi-octobre, pour ne laisser que quelques retardataires courant novembre.

Même si la distinction entre *oenanthe* et *leucorhoa* est plus complexe à l'automne, les oiseaux notés en juillet et en août concernent quasi exclusivement les populations d'*oenanthe*, dont la migration se poursuit courant septembre. Les adultes migrent les premiers, suivis des oiseaux de l'année.

En Bretagne, les premiers *leucorhoa* sont notés dès la deuxième décennie de septembre, puis le passage culmine de la dernière décennie de septembre jusqu'à la mi-octobre (fig. 1). Nos observations montrent que les traquets motteux qui sont notés après la mi-octobre sont quasi exclusivement des *leucorhoa*, au passage plus tardif.

Même si la distinction des mâles *leucorhoa* est moins complexe à l'automne que pour les femelles et les oiseaux de 1^e année, on préférera parler de « type *leucorhoa* » lorsque l'identification subsécifique est douteuse.

DISCUSSION

Si l'identification d'un traquet motteux *leucorhoa* n'est pas toujours possible

sur le terrain, un certain nombre d'individus, notamment les mâles au printemps, sont reconnaissables et peuvent être assignés sans trop de risques à cette sous-espèce. La silhouette élancée, le port dressé, les pattes hautes (avec le tibia bien dégagé), le bec plutôt fort et long, la projection primaire longue, la barre noire horizontale de la queue, de même que la coloration rousse et chaude des parties inférieures et le dos gris lavé de brun chez le mâle, sont autant de critères qui permettent d'identifier un traquet motteux *leucorhoa* sans risque de se tromper. Les femelles au printemps et la majorité des oiseaux à l'automne restent en revanche d'identification délicate, même si avec un peu d'expérience et une bonne connaissance d'*oenanthe*, il est tout à fait possible de déceler des individus présentant les caractéristiques de *leucorhoa*. Même si cela reste assez subjectif, le « jizz » de ces individus les signale plutôt facilement à l'observateur pour que celui-ci essaie ensuite de rechercher d'autres critères complémentaires.

Cependant, bon nombre d'oiseaux de 2^e année au printemps (et évidemment de juvéniles à l'automne) sont vraisemblablement des *leucorhoa* mais leur identification est délicate ou, le plus souvent, impossible.

En recherchant particulièrement les oiseaux les plus caractéristiques, on peut sans doute trouver des individus

appartenant visiblement à la sous-espèce *leucorhoa* ailleurs que sur le littoral du nord-ouest de la France, comme cela a été montré au moins dans le Nord-Pas-de-Calais (mais la sous-espèce doit y être régulière), en Île-de-France et même en Auvergne (obs. pers.).

REMERCIEMENTS

Merci aux différents ornithologues, français et étrangers, avec lesquels nous avons longuement échangé sur le traquet motteux du Groenland. Merci aussi aux photographes qui nous ont permis d'illustrer cet article avec des photos très pédagogiques. Enfin, un remerciement particulier à Sébastien Reeber dont la connaissance intime de la mue des oiseaux nous a été précieuse.

BIBLIOGRAPHIE

Barlein F., Norris D.R., Nagel R., Bulte M., Voigt C.C., Fox J.W., Hunsell D.J.T. & Schmaljohann H., 2012. Cross-hemisphere migration of a 25 g songbird. *Biology Letters*, 8 : 505-507

Clement P., 2010. Identification : Greenland Wheatear. *Birdwatch*, 214 : 26-27

Clement P. & Rose C., 2015. *Robins and Chats*. Helm, London : 688p.

Collar N. & de Juana E., 2016. Northern Wheatear. In del Hoyo J., Elliott A., Sargatal J., Christie D.A. & de Juana E. (eds.), *Handbook of the Birds of the World Alive*. Lynx Edicions, Barcelona. (<http://www.hbw.com/node/58539>)

Cramp S. (ed.), 1988. *The Birds of the Western Palearctic*. Vol V. Oxford University Press, Oxford : 1064p

Delingat J., Hobson K.A., Dierschke V., Schmaljohann H. & Bairlein F., 2010. Morphometrics and stable isotopes differentiate populations of Northern Wheatears (*Oenanthe oenanthe*). *Journal of Ornithology*, 152-2 : 383-395

Demongin L., 2013. *Guide d'identification des oiseaux en main. Les 250 espèces les plus baguées en France*. Morsel, Belgique : 310p.

Dierschke V. & Delingat J. 2001. Stopover behaviour and departure decision of Northern Wheatears, *Oenanthe oenanthe*, facing different onward non-stop flight distances. *Behavioral Ecology and Sociobiology*, 50 : 535-545

Dubois P.J., Le Maréchal P., Olios G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris : 559p.

Goley M., 1993. Which Wheatear is it? *Birdwatch*, 2 : 39-41

McGeehan A., 2012. The wonder of Wheatear migration. *Birding World*, 25 : 104-107

Svensson L., 1992. *Identification Guide to European Passerines*. Stockholm : 368p.

PHOTOS

Pour faciliter leur comparaison la rédaction d'Ar Vran a pris le parti de rassembler toutes les photos ensemble.



Photo 1 : traquet motteux leucorhoa, mâle ad., attitude dressée, longues pattes (tibia dégagé), gorge ocre saumon et dos gris soutenu lavé de brunâtre (Val-d'Oise, avril 2010). F. Lelièvre



Photo 2 : traquet motteux oenanthe, mâle ad. Dos gris plus pâle, gorge simplement crème, l'attitude un peu moins dressée (attention, critère variable). (Morbihan, avril 2016). É. Rousseau



Photo 3 : traquet motteux leucorhoa, mâle de 2^e année. Par rapport à l'adulte, noter les franges brunes (et non gris-blanc) des couvertures et des tertiaires. Le manteau est identique à celui de l'adulte. (Finistère, avril 2004). A. Audevard



Photo 4 : traquet motteux oenanthe, mâle de 2^e année. On note une teinte brun roussâtre sur le dos : attention à la confusion avec un leucorhoa, mais les parties inférieures sont moins colorées. Les pointes pâles de l'alula et des couvertures montrent qu'elles ne sont pas totalement usées (Cantal, avril 2016). P. J. Dubois



Photo 5 : traquet motteux leucorhoa femelle : dos grisâtre lavé de brun et parties inférieures nettement saumonées. Les pointes roussâtres des couvertures et des rémiges secondaires et tertiaires sont caractéristiques d'un oiseau de 2^e année (Morbihan, avril 2014). P. J. Dubois



Photo 6 : traquet motteux leucorhoa mâle adulte. Dos gris lavé de brun, longue projection primaire et teinte rousse au niveau du cou en font un leucorhoa. Les franges gris pâle sur les couvertures, qui sont noires et fraîchement muées, ainsi que les lores et les parotiques bien noires indiquent un adulte (Morbihan, septembre 2015). Y. Blat



Photo 7 : possible traquet motteux leucorhoa, 1^{re} année. À noter la très longue projection primaire et les parties lavées de roux. Les parotiques gris-brun, de même que les lores, suggèrent un mâle (Finistère, octobre 2013). M. Duquet



Photo 8 & 9 : possible traquet motteux leucorhoa, « type femelle ». Ici, les parties inférieures très rousses et la large bande caudale noire évoquent plutôt leucorhoa. De même, la date tardive plaide-t-elle plutôt en faveur d'un oiseau « groenlandais ». En revanche, il est difficile d'être certain de l'âge (peut-être adulte, du fait des fins liserés sur les plumes ?) et même du sexe de cet oiseau (lores assez sombres) (Morbihan, novembre 2014). P. J. Dubois

Philippe J. Dubois
pjdubois@orange.fr

Sébastien Mauvieux
sebastien.mauvieux@neuf.fr

LA ROUSSEROLLE VERDEROLLE

Acrocephalus palustris

EN BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Matthieu Beaufiles

La rousserolle verderolle est une espèce rare en Bretagne, localisée à l'extrême nord-est de la région. Elle est classée en danger sur la liste rouge bretonne (CRSPN *et al.*, 2015) avec un niveau de responsabilité biologique régional élevé.

Découverte fortuitement au milieu des années 1990 dans le marais de Dol-Châteauneuf, elle a fait l'objet de recherches systématiques des chanteurs, sur 2 000 ha de ce site, entre 1995 et 2001 (Pulce, 2000 ; Février, 2007). Elle est déjà connue, depuis 1983, dans la partie normande à l'est de la baie du Mont-Saint-Michel. Elle y paraît peu commune à l'époque. Dans cette partie est de la

baie, jusqu'à la fin des années 2000, les données acquises dans les bases de données sont rares.

De 2009 à 2012, des recherches importantes systématiques sur l'ensemble de la baie du Mont-Saint-Michel (cadre d'un atlas plus général, Beaufiles, à paraître) vont permettre de montrer que les chanteurs de cette espèce sont plus nombreux, plus largement répartis que ce qui était connu jusqu'alors. Ailleurs en Bretagne, le texte de l'atlas breton 2004-2008 (Février *in* GOB (coord.), 2012) indique que cette espèce reste extrêmement rare, en l'état des connaissances écrites et des bases de données, jusqu'en 2015, hors le

périmètre de la baie Mont-Saint-Michel.

Cet article propose d'essayer de retracer l'histoire, forcément récente, de cette espèce en baie du Mont-Saint-Michel tout en tentant d'interpréter les informations recueillies.

Une revue de ce qui est connue de la Scandinavie au Royaume-Uni et dans les régions bordant les côtes de la Manche est proposée en préambule.

LA ROUSSEROLLE VERDEROLLE EN EUROPE DE L'OUEST

François (1994) indique que « les populations de verderolle sont globalement en progression depuis le XIX^e siècle en Europe de l'Ouest, avec cependant de fortes fluctuations interannuelles. On observe des avancées par vagues successives suivies de phases de retrait. »

Au Royaume-Uni, la rousserolle verderolle est une espèce, rare et localisée, qui a fortement régressé dans la seconde moitié du XX^e siècle. Sharrock (1976) estime encore à 50-80 couples la population, répartie par petites taches, au Royaume-Uni. Kesley (1993) constate qu'il n'existe plus qu'une dizaine de couples concentrés à l'extrême sud-est du pays ce qui est aussi le constat récent (Balmer *et al.*, 2014). Kesley *et coll.* (1989), dans un article spécifique, pensent que plusieurs facteurs jouent

sur cette diminution : une plus basse production de jeunes, des pertes d'habitats, des éléments liés au changement de climat, une émigration non compensée de la population insulaire qui serait, dès lors, isolée.

Dans le même temps, ce sont des températures à la hausse qui sont invoquées pour expliquer la colonisation, l'augmentation et l'extension des populations scandinaves depuis le milieu du XX^e siècle (Shulze-Hagen, *op.cit.*).

Actuellement la population européenne, riche de plusieurs millions de couples (Burfield & van Bommel, 2004), est considérée comme stable (BirdLife International, 2015). La population française est au moins stable malgré une courbe présentant des hauts et des bas ; après une forte hausse de 2004 à 2010, elle est en baisse depuis (Jiguet, 2016).

LA ROUSSEROLLE VERDEROLLE LE LONG DES CÔTES FRANÇAISES DE LA MANCHE

En France, les points de répartition en plaine de cette espèce ne dépassent pas le sud d'une ligne joignant les départements des Côtes-d'Armor et du Haut-Rhin (Deceuninck & François, 2015). Une ligne qui semble infranchissable, difficilement compréhensible à nos yeux, maintient la rousserolle verderolle vers le nord.



Photo 1 : site typique utilisé par la rousserolle verderolle vers Saint-Guinoux (canal des Allemands)

Dans le Nord-Pas-de-Calais, dans les années 1990 (Tombal, 1996), la rousserolle verderolle (9 000-15 000 couples) est plus abondante et plus largement répartie que la rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* (4 500-6 000 couples). En Picardie, Commecy (2013) indique que les deux espèces ont des effectifs de plusieurs milliers de couples chacune. Il propose (*comm. pers.*) que la rousserolle verderolle est peut-être moins abondante que la rousserolle effarvate, mais mieux répartie ; pour l'abondance et les effectifs, l'information n'est pas acquise de manière certaine.

En Normandie, Chevalier (*in* Debout, 2009) constate qu'elle est présente

dans tous les départements, surtout en Seine-Maritime (abords de la Seine), dans la Manche (marais arrière littoraux) et le Calvados. Les petites populations intérieures de l'Eure et de l'Orne sont plus localisées. Il estime la population totale au milieu des années 2000, stable depuis 20 ans, à 1 000-2 000 couples, tandis que Morel (*in* Debout, 2009) évalue la population de rousserolle effarvate, en augmentation depuis 20 ans, à 6 000-7 500 couples donc nettement supérieure.

En 2013, cette population de rousserolle verderolle est de nouveau estimée (échantillonnage) à 1 200-1 800 couples (Chevalier, 2014).

En 2009, Chevalier (2010) décompte 32 chanteurs dans les marais côtiers de la côte ouest du Cotentin, c'est-à-dire environ 1 000 ha de marais et de bordures d'herbus morcelés sur 40 km de côte à havres qui prolongent au nord, d'un point de vue paysager, la baie du Mont-Saint-Michel.

En Bretagne, la rousserolle verderolle est découverte nicheuse de manière certaine en 1992 à Saint-Brieuc (Maoût & Mauvieux, 1995). L'espèce est contactée sur ce site de 1994 à 1996 et en 1998. Elle disparaît à la suite de la suppression de son habitat (Février *in* GEOCA, 2014). En Côtes-d'Armor, ce même auteur indique, dans un texte de synthèse, que des chanteurs, uniquement, sont détectés sur 5 sites différents de 1996 à 2007 : le site du marais de Pointoiseau (Saint-Helen) fournit des données régulières depuis 2001 (jusqu'à 3 chanteurs) et la nidification y est prouvée en 2006. Enfin, elle a reniché en 2015 en baie de Saint-Brieuc (Février, *comm. pers.*).

Dans le Finistère, l'atlas de Bretagne fournit, entre 2004 et 2008, 2 données de nicheurs possibles (Février *in* GOB, 2012).

En Bretagne c'est logiquement l'Ille-et-Vilaine qui fournit le plus gros contingent de données depuis que Pulce (*op.cit.*) a découvert l'espèce, en 1995, dans les marais de Dol-Châteauneuf en baie du Mont-Saint-Michel. Elle y est considérée comme presque abondante à l'époque avec

20-30 chanteurs. Hors la baie du Mont-Saint-Michel, elle a été signalée, à de rares occasions, à Saint-Grégoire en 1994, à Saint-Suliac en 1995 et 1996, à l'anse du Verger à Cancale en 1995 et 2000, à l'étang des Vaux à Dingé en 2000, au bois de Champagne à Pacé en 2008 et 2013 et récemment (recherches spécifiques personnelles) dans la vallée du Couesnon au sud d'Antrain en 2015 (Collectif *in* <http://www.faune-bretagne.org>).

BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL : DES BIAIS D'OBSERVATION PLUS NOMBREUX QUE LES DONNÉES DES BIEZ (CANAUX LOCAUX)

Ce mauvais jeu de mots dans le titre traduit assez bien les difficultés qu'il va y avoir pour tracer un schéma clair de l'évolution, temporelle d'abord et spatiale ensuite, de la rousserolle verderolle en baie du Mont-Saint-Michel.

Les découvertes en Normandie

Le premier à écrire sur la rousserolle verderolle en Normandie est B. Lang (1979). Il indique qu'elle est considérée comme rare par les auteurs anciens (antérieurement à 1960). Les premiers contacts connus ensuite sont obtenus dans le Calvados en 1963. Le fichier du GONm commence à se constituer véritablement à partir de 1969, à cette époque la rousserolle verderolle n'est

essentiellement connue que du Calvados et de la Seine-Maritime, mais les premières données de la Manche apparaissent dans le fichier notamment grâce à A. Samson (expert en cris et chants des passereaux), au nord de ce département. B. Lang est convaincu qu'il n'y a pas réellement une extension de l'aire, mais une meilleure connaissance de l'espèce liée à la connaissance du chant. Les premières données sur la côte ouest du Cotentin sont obtenues au nord de Granville en 1979 et 1980, à nouveau par deux ornithologues connus pour la qualité de leur oreille. Parmi eux, O. Dubourg qui fréquente intensément la baie du Mont Saint-Michel mais qui ne semble alors pas la détecter plus au sud.

La première série d'observations en baie du Mont-Saint-Michel date de 1983 dans le marais de la Claire-

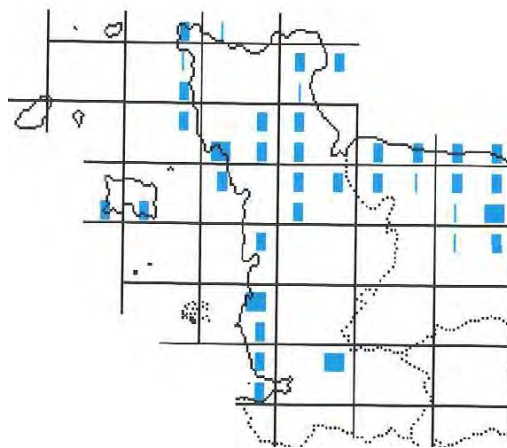
Douve à Saint-Jean-le-Thomas (photo 2). G. Rousselle détecte le chant, O. Dubourg suit la sortie des jeunes du nid. Par la suite, les données sont clairsemées : 1985 (marge est du site en vallée de la Sée), 1986, 1987, 1989. Il y a ici un biais classique. Ce biais est observé lors de la constitution des atlas de nicheurs (c'est le cas du GONm de 1985 à 1988). Il s'avère que les données brutes des atlas plus anciens ne sont pas systématiquement rassemblées dans les bases de données ni d'ailleurs récupérables à l'état brut des années plus tard (juste une coloration sur une carte 10 x 10 km² ou 1/25 000^e ou une ligne dans un fichier associé à un n° de carte). Il est alors assez compliqué de rechercher des informations sur des espèces peu communes, dont on souhaite retracer l'histoire.



Photo 2 : marais de la Claire-Douve, premier site trouvé en 1983. Il était alors bien moins arboré

Dans le cas de l'atlas 1985-1988 (GONm, 1989), la carte de la rousserolle verderolle (document 1) montre qu'elle est bien présente, outre une large partie de la Normandie, le long de la côte ouest du Cotentin. Elle est nicheuse probable sur toutes les cartes côtières 1/25 000^e de la baie du Mont-Saint-Michel de Granville à Pontorson. Durant les prospections de cet atlas, elle est donc mieux repérée que dans les bases, car recherchée

spécifiquement, souvent dans des lieux déjà connus, pour qu'une carte ait son point. Comme souvent pour ce type d'espèce l'indice probable est de loin majoritaire (62 % des cartes normandes). Évidemment, ces cartes ne nous donnent pas son abondance présumée. Ce qui est certain, c'est qu'en baie du Mont-Saint-Michel, elle n'est pas très abondante, plutôt localisée à quelques sites connus à la fin des années 1980 ainsi que plus au nord.



Document 1 : carte de répartition de la rousserolle verderolle extraite de l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie (GONm, 1989)

Après la période de prospection atlas, on remarque souvent une baisse d'activité les années suivantes, notamment sur les espèces pour lesquelles il faut consacrer du temps de recherche. Ceci explique très probablement le manque de données du côté normand dans la période 1988-1992 (graphique 1). Une régression est possible, mais le peu de surface réellement prospectée systématiquement avec soin ne permet pas de conclure.

Curieusement, l'atlas normand 2003-2005 (Chevalier *in* Debout 2009) semble montrer une régression en baie du Mont-Saint-Michel, avec globalement moins de cartes indicées et des indices plus faibles. Il semble surtout que cette espèce a été un peu « oubliée » (des sites précis étaient connus mais n'ont peut-être pas été visités). En conclusion, elle est connue sur quelques sites et elle continue à sembler très peu abondante (photo 3). Elle n'est de

toute façon pas recherchée systématiquement.

La synthèse des données sur le site

Nous avons essayé de synthétiser l'ensemble des données du site sur une trentaine d'années (graphique 1). Ce graphique nous indique surtout la manière dont les groupes ornithologiques ont fonctionné et leurs intérêts différents pour l'espèce, plus que la réalité de la répartition de la rousserolle verderolle.

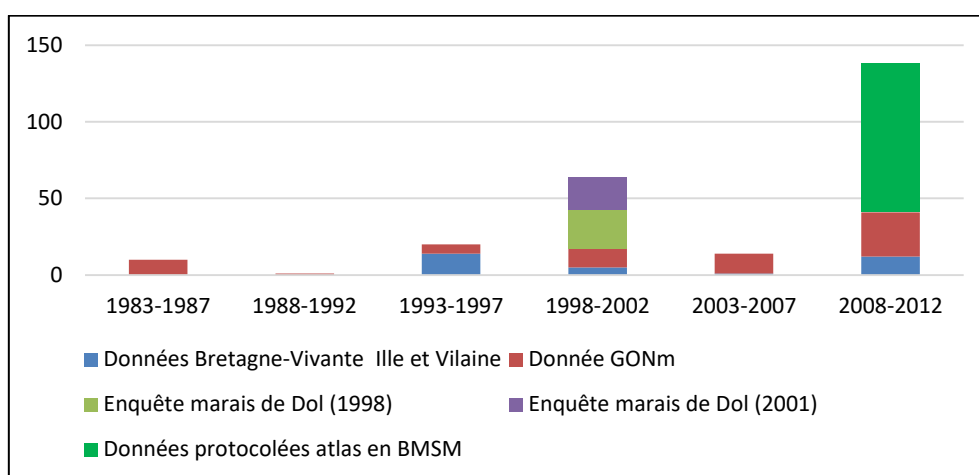
En Bretagne, c'est une espèce nouvellement acquise dans l'avifaune au milieu des années 1990. On distingue parfaitement les deux enquêtes (jaune et gris) de Pulce (*op.cit.*) en 1998 et Février (2007) en 2001. Ils ont impulsé alors une dynamique forte dans le marais de Dol-Châteauneuf (2 000 ha). Ces enquêtes sont précédées d'observations entre 1995 et 1997. En revanche, sur la période 2003-2007, il n'y a aucune donnée. À cette période,

il y a très peu d'activité globale sur la base de données Bretagne-Vivante d'Ille-et-Vilaine.

Pour le GONm, c'est une espèce qui, dans le sud de la Manche, est seulement en limite de répartition et plus commune au nord. Le nombre de données annuelles varie peu de 1998 à 2007, il augmente un peu entre 2008 et 2012. En réalité, à partir de 2010, un effort particulier est fait auprès des observateurs, pour récolter globalement plus de données (toutes espèces) pour alimenter les bases, ce qui explique très probablement cette augmentation.

L'ensemble des enquêtes procurent 60 % des informations globales mais ce sont des données localisées en 1998 et 2009-2012 !

L'enquête atlas de la baie du Mont Saint-Michel de 2009-2012 (en vert) procure à elle seule 40 % de l'ensemble des données acquises dans les bases du GONm et de Bretagne-Vivante depuis 1983.

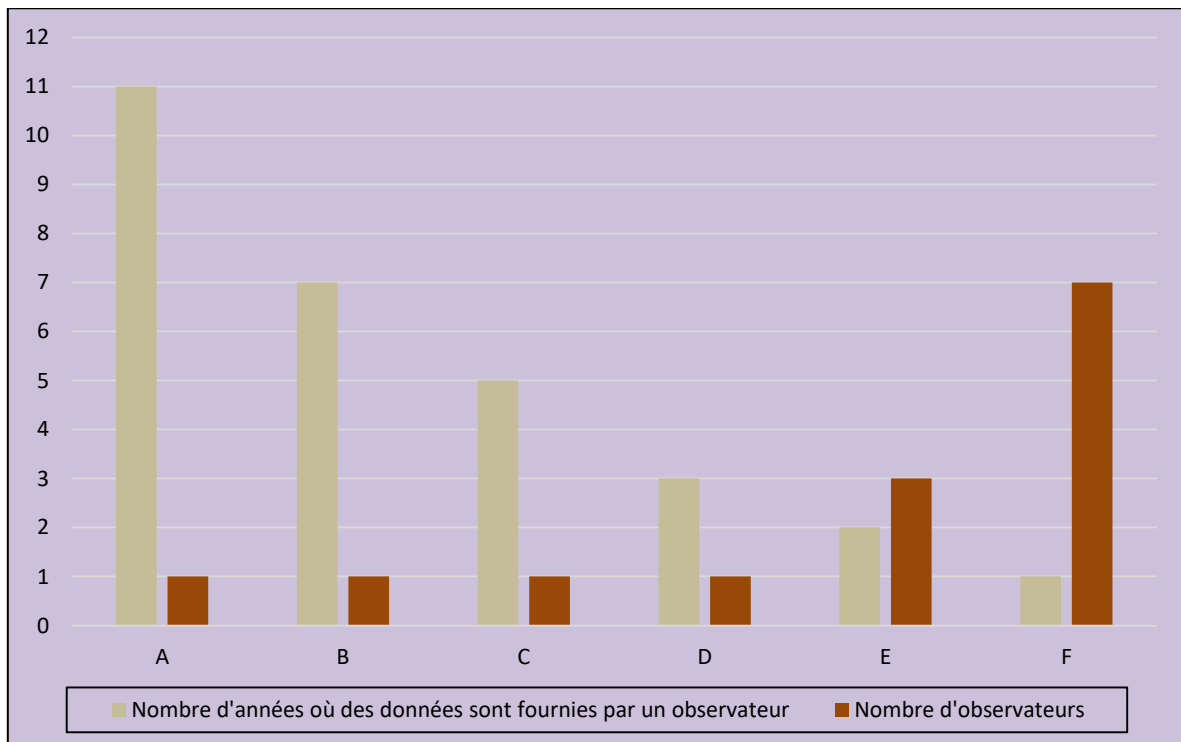


Graphique 1 : évolution du nombre de données de rousserolle verderolle en fonction de l'activité des groupes par période de 5 ans

L'influence « observateurs » ?

Si l'on suit de plus près les observateurs qui collectent des données, un observateur (graphique 2) fournit des données pendant 11 ans (non consécutives, de 1993 à

2012). La plupart des informations viennent de 2 sites où cet observateur prospecte régulièrement, voire systématiquement. Ensuite, 7 observateurs fournissent des données sur une année au maximum.



Graphique 2 : nombre d'années où les données sont fournies/observateurs

Nous nous apercevons donc que peu d'observateurs (14 au total, dont seulement 4 proposent de l'information 3 années ou plus) fournissent des données. Il y a aussi un manque de repérage de l'espèce

par ceux qui ne la connaissent pas ou ne savent pas la repérer. Cet oiseau est réputé comme ayant un chant très complexe fait de très nombreuses imitations et pouvant être confondu avec d'autres.



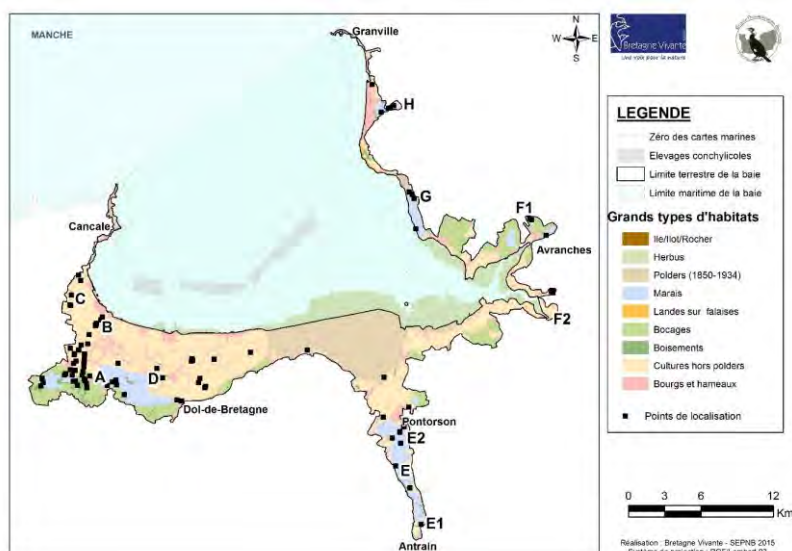
Photo 3 : le marais de la Braize (Marcey-les-Grèves) sous Avranches, traversé par une petite route bien pratiquée, où l'espèce est observée depuis longtemps

Les résultats de l'enquête 2009-2012 : une image différente de la répartition connue et des effectifs

L'enquête avec protocole 2009-2012 (carte 1) montre un schéma un peu différent sur l'ensemble de la baie du Mont-Saint-Michel que celui que nous avons décrit.

Cette carte comporte près de 100 points individuels retenus sur 4 ans. La rousserolle verderolle est loin d'être uniformément répartie. Elle est

peu abondante sur la côte, qui est un véritable « aimant » pour les ornithologues qui vont en baie du Mont-Saint-Michel, mis à part quelques sites connus (très localisés du marais de Dol-Châteauneuf, marais du Couesnon). De plus, en période de reproduction, l'ensemble du site est vraiment très peu prospecté, même le long de la côte, et même pendant les atlas sur certains carrés.



Carte 1 : répartition des données de rousserolle verderolle en baie du Mont (2008-2012)

Localisations (carte 1)

Les marais de Dol-Châteauneuf (A) apparaissent clairement comme très peuplés et, pour la même surface parcourue que Pulce (*op.cit.*) et Février (*op. cit.*), nous trouvons 41

contacts contre 20-25 pour ceux-ci. La manière de récolter les données n'étant pas la même, on estimera que les effectifs de l'espèce sont au moins stables sur ce site, sans doute en augmentation.



Photo 4 : la rousserolle verderolle n'hésite pas... si le milieu lui convient (le Pont-au-Véro à La Fresnais)

Plus au nord (B), les nombreux contacts obtenus ne sont pas connus auparavant, hors la zone prospectée (photo 4) par Pulce et Février sur le canal des Allemands vers Saint-Benoît-des-Ondes et quelques contacts à la base des falaises mortes vers la Gouesnière (C). Une série de contacts apparaît vers Dol-de-Bretagne et le Mont-Dol (D) dans des secteurs qui n'avaient jamais été prospectés auparavant, d'après les

bases de données. La vallée du Couesnon (E), où elle n'était connue que du marais de la Folie à Antrain (E1), n'est pas en reste : plusieurs sites (photo 5) sont découverts, notamment dans les marais de Boucey à Pontorson (E2). Dans ce marais, l'espèce avait été entendue anciennement, mais personne n'avait vraiment inspecté le site depuis des années, sauf marginalement.



Photo 5 : marais de Boucey à Pontorson

Les sites autour d'Avranches étaient connus : le site du marais de la Braize à Marcey-les-Grèves (F1) et le site de Pival à Saint-Martin-des-Champs (F2). Coincé entre deux remblais de zones d'activité, ce dernier très petit site est bien peuplé. Environ 6 chanteurs sont détectés à cette époque en juin, avec un record de 12 le 29/05/2009 (6 chanteurs quelques jours plus tard). L'espèce n'était pas connue au marais de la Claire-Douve (G), sinon anciennement, avant cette enquête. Enfin, la vallée du Thar (H) n'avait que rarement été prospectée et toujours partiellement. Dans cette même vallée, la mare de Bouillon était jusqu'à récemment non accessible. Cette espèce apparaît donc plus abondante qu'attendu mais surtout la majorité des sites où elle est détectée

avaient été très peu prospectés. Un exemple parle de lui-même : dans la base de données de Bretagne Vivante d'Ille-et-Vilaine (avant la mise en place de Faune-Bretagne), pour la commune du Mont-Dol, seulement 114 données de passereaux (dont aucune de rousserolle verderolle) existent en période de reproduction entre 1989 et 2012 (soit 20 années). Sur ces 114 données, 110 proviennent d'un même observateur en 2007, dans le cadre de l'enquête atlas breton. Sur la commune proche de Saint-Georges-de-Gréhaigne, il n'existe pas une seule donnée de passereaux dans cette même base, de mars à juillet jusqu'en 2012 !

En baie du Mont-Saint-Michel, nous avons estimé (Beaufils, à paraître) que, sur 300 km² (30 000 ha) de zone

terrestre qui peut être prospectée en période de reproduction (dont 42 km² d'herbus), sans doute largement moins de 5 000 ha l'ont été, le plus souvent irrégulièrement, lors des 30 dernières années. Les ornithologues sont très casaniers. Ils se rendent pratiquement sur les mêmes sites d'année en année. L'auteur de cet article ne déroge pas à la règle avant qu'il ne découvre (il y avait bien quelques soupçons), par les enquêtes point d'écoute des atlas du GONm et de Bretagne Vivante, au milieu des années 2000, que la baie du Mont-Saint-Michel est plus « vaste » qu'imaginée, et que son intérêt ne s'arrête pas au littoral et aux marais connus. Il faut aussi parcourir beaucoup de kilomètres à pied ou à vélo (moyen privilégié en l'occurrence pour cet atlas) pour découvrir tout ceci. La voiture, notre mode de déplacement privilégié, nous fait manquer de nombreuses zones de grand intérêt, en allant de points en points considérés comme « intéressants ». Le fait de tout noter et de tout localiser pour ce type d'enquête donne des résultats particulièrement spectaculaires au moment de produire des cartes. Lors des prospections, de nombreuses zones de marais riches, surtout en passereaux, et totalement inconnues ou ignorées (hors zone Natura 2000), ont été découvertes.

L'objectif général de cet atlas est au départ, pour l'ensemble des espèces, de :

- connaître les limites ornithologiques de la baie pour les oiseaux nicheurs ;
- pouvoir éventuellement discerner les variations spatiales et leurs causes ;
- pouvoir éventuellement évaluer les densités des espèces, du moins l'ordre de grandeur.

Pour la rousserolle verderolle, l'objectif est atteint partiellement : l'aire de répartition a été largement réévaluée, mais, l'interprétation des effectifs reste délicate. Si une centaine de points a été localisée, pour la plupart tardivement en saison - donc éliminant au mieux les migrants en l'état des connaissances - ce sont uniquement des données de chanteurs. Il y a quelques indices de reproduction probables mais la plupart sont des indices possibles. De plus, ces observations ont été réalisées sur 4 années. Malgré les précautions prises pour éviter les doublons, il est possible que les chiffres soient surévalués (mais pas les sites d'accueil favorables). *A contrario*, les effectifs peuvent tout autant être sous-estimés étant donné la fâcheuse tendance de cette espèce à une certaine grégarité.

Le nombre de chanteurs est donc évalué autour de 100 (70-130). Cette espèce, trop localisée, ne se prête pour le moment pas à des échantillonnages par points d'écoute, comme en témoigne plus d'une

décennie de comptage STOC effectué par P. Briand (*comm. pers.*) au sein du marais de Dol-Châteauneuf, où il contacte très peu cette espèce sur les points choisis au départ. Il faudrait au moins suivre les quelques sites principaux, linéaires et faciles d'accès pour la plupart, à intervalles réguliers.

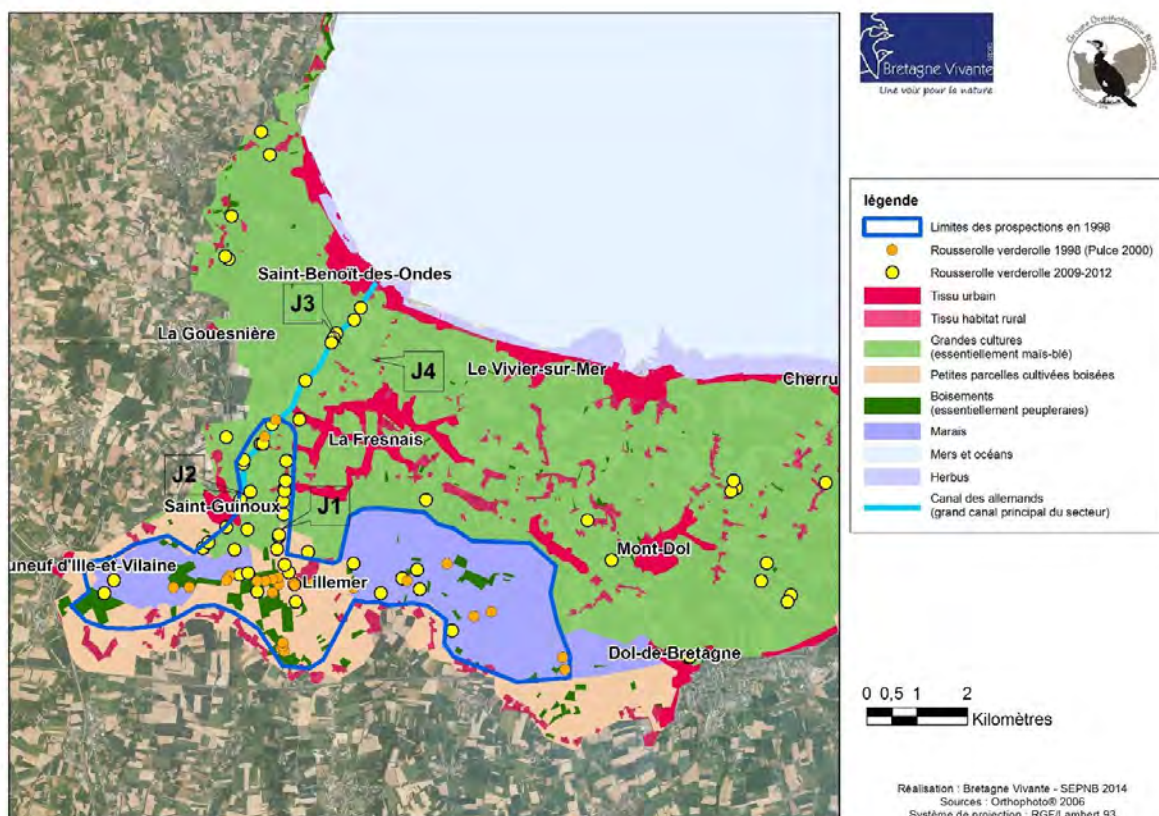
LES MILIEUX D'ACCUEIL : UNE SITUATION PARADOXALE

Comparaison de localisations à un peu plus de 10 ans d'intervalle (carte 2)

P. Pulce (op.cit.) est un des premiers observateurs de ce site à tenter de pratiquer la méthode de cartographie à grande échelle (au-delà du quadrat) sur des passereaux : il a localisé les contacts de rousserolle verderolle en 1998, borné la zone prospectée et transmis par écrit ses observations. La carte 2 compare directement les localisations fournies par Pulce en 1998 (en orange) et les localisations trouvées en 2009-2012 (en jaune).

Les rousserolles verderolles de 1998 sont nettement groupées au nord à proximité de Lillemer et 3 points sont même très au nord. Il y a quelque points épars à l'est et 2 au sud. Si nous nous bornons à comparer les mêmes secteurs prospectés, les chanteurs semblent avoir « migré » vers le nord (biez Jean (J1) et canal des Allemands sud (J2)) pour beaucoup d'entre eux et leur nombre a augmenté. Ensuite, les « nouveaux points » (hors zone de prospection 1998) suivent pour la plupart le canal des Allemands nord vers Saint-Benoît-des-Ondes (J3).

Le biez Briand (parfois noté « Brillant », qui part de Saint-Benoît-des-Ondes et qui va jusqu'à La Fresnais), est désert (J4)... Nous sommes passés deux fois des années différentes sur celui-ci tellement cela nous avait surpris. Malgré de très bonnes conditions de milieu (en tout cas visuellement), aucun contact n'est obtenu durant cette période d'enquête.



Carte 2 : comparaison des résultats de Pulce (1998) et Beaufils (2009-2012) : le milieu s'est fortement fermé au sud (peupleraies) et les buissons se sont implantés le long de canaux au nord (manque d'entretien) ; la rousserolle verderolle suit l'évolution des milieux

Que s'est-il donc passé pour qu'un transfert se produise vers le biez Jean, proche de Lillemer (niveau J1), d'où l'espèce est clairement absente en 1998 ?

Comme le décrit Bachelot (1996), qui étudie la pie-grièche écorcheur sur le site en 1995-1996, les peupleraies de l'époque sur le site sont de jeunes plants. La très grande majorité des plantations sur les 200 ha étudiés à l'ouest de Lillemer, d'après sa cartographie, ne dépassent pas 5 m de haut. Tout le site, où la majorité

des rousserolles verderolles étaient cantonnées/groupées, est actuellement sous de grands arbres. En 15-20 ans (par rapport à l'époque de la prospection actuelle), les peupleraies ont pris de la vigueur ! La photo 6 montre très bien la structure actuelle du paysage.

Le grimpeur des jardins *Certhia brachydactyla* a fortement augmenté depuis 1998 (Pulce, *op.cit.*) et la sittelle torchepot *Sitta europaea* s'est implantée : deux espèces inféodées au boisement.



Photo 6 : des peupliers de moins de 5 m en 1996

Quelques prairies de qualité «naturelles» ont été malheureusement abandonnées et la friche est maintenant bien haute, notamment avec des poussées de saules très importantes (sud-ouest de Lillemer).

Mais encore avant ?

Le site GéoBretagne 1950 nous montre le changement radical de paysage qui s'est opéré depuis 1950 (document 2). Vu du ciel, en altitude,

plus que les changements agricoles, réels, mais peu perceptibles à cette altitude, c'est le boisement en peuplier du site qui apparaît comme le changement majeur, qui, de plus, assèche les prairies humides. Si on se fie à la taille proposée par Bachelot (*op.cit*) en 1996, la plupart de ces peupleraies ont été coupées dans les années 1980 puis replantées ou alors elles ont été plantées à ces périodes.



Document 2 : l'ouest de Lillemer a fortement changé depuis 1950, en 2015 il est occupé par les plantations de peupliers (source : BD Ortho Historique, IGN2011 / Mégalis Bretagne & collectivités territoriales bretonnes, 2015)

Les entretiens effectués le long des canaux plus au nord ont pratiquement cessé ou sont rares depuis un bon moment si nous en jugeons par les photos 1 ou 7. C'est ce type de milieu

embroussaillé jusqu'à un certain point qu'affectionne la rousserolle verderolle (et d'autres espèces d'ailleurs).



Photo 7. Le canal vers Saint-Benoît-des-Ondes

Le site GéoBretagne 1950 nous montre aussi vers Saint-Benoît-des-Ondes (et tout le long du canal de Allemands et du biez Jean) le soin qui était apporté à l'entretien des canaux (comparaison document 3, photo 7). Sans doute de nombreuses espèces actuellement abondantes le long de ces canaux étaient absentes (et probablement d'autres présentes, nous ne le saurons jamais). Si cet

entretien a cessé, c'est sans aucun doute une conséquence indirecte de l'agriculture productiviste, c'est-à-dire un intérêt mineur de s'occuper de ces zones (pas d'implication économique) et surtout un manque de temps. Actuellement, il paraît difficile de remédier à cette poussée massive le long de certains canaux moins accessibles.



Document 3 : la photo de 1950 (à gauche) montre que le canal des Allemands était parfaitement entretenu et que la baie du Mont-Saint-Michel (hors marais) était un « champ de pommiers ». Aujourd'hui (à droite) le paysage a bien changé et on constate l'extension de Saint-Benoît des Ondes (source : BD Ortho Historique, IGN2011 / Mégalis Bretagne & collectivités territoriales bretonnes, 2015)

Aujourd'hui, seuls les canaux situés au bord des routes font l'objet de coupes dans les zones à dominante «

graminées » (dont les phragmites), souvent d'ailleurs en pleine saison de reproduction (photo 8).



Photo 8 : nous certifions la présence en milieu propice d'un chanteur de juin de rousserolle verderolle quelques jours auparavant !

TENTONS D'INTERPRÉTER

Il est donc clair que la rousserolle verderolle apprécie des zones humides avec des arbres et des arbustes mais qu'au-delà d'un certain envahissement, elle cesse de s'installer. Le « laisser-pousser » le long des canaux au nord lui est largement profitable : jusqu'à quel niveau ?

Au marais de Sougéal, nous avons proposé aux responsables du site (la commune) d'acheter et de couper une petite saulaie en bordure de la Réserve Naturelle Régionale dans laquelle il reste, à l'époque, quelques lambeaux de roselières. La réponse environnementale est immédiate (photo 9), c'est-à-dire une repousse rapide de la roselière. En mai, la rousserolle verderolle (au moins nicheur probable) s'installe directement l'année de la coupe (entre une haie et la roselière). Les

années suivantes, après quelques travaux complémentaires (coupe de grands arbres au-devant du site), ce sont, de plus, la rousserolle effarvate, la bouscarle de Cetti *Cettia cetti*, le bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* et le phragmite des joncs qui utilisent cet habitat « nouveau ».

La roselière ne repousse pas systématiquement dans une saulaie, notamment si les phragmites *Phragmites australis* ont totalement disparu de la zone. Il est impératif qu'il reste un pool local de ces plantes, au moins quelques rhizomes. Signalons que les prairies ou fossés de grand phalaris *Phalaris arundinacea* ne sont pas utilisés par les oiseaux des roselières, au moins en baie du Mont-Saint-Michel, et que les grandes surfaces de grande glycérie *Glyceria maxima* sont parfois utilisées mais uniquement par le bruant des roseaux.



Photo 9 : marais de Sougéal, l'année suivant la coupe de la saulaie (la roselière n'était pas visible auparavant), le résultat est immédiat

En baie du Mont-Saint-Michel, il y a une perte de territoires « naturels » pour les espèces patrimoniales de milieux ouverts, liée à l'urbanisation (irréversible) et à l'agriculture (maïs et maraîchage, réversible). Depuis 20 ans, la saulaie progresse massivement partout, vers l'intérieur surtout et le long des canaux, en conséquence, les espèces de milieux plus ouverts peuvent diminuer localement. Nous pouvons affirmer qu'il y a 20-25 ans, pas un saule ne dépassait de cette prairie humide de la vallée du Thar (H) (photo 10). Ces milieux profitent aux espèces généralistes qui se portent plutôt bien en Europe, plutôt qu'aux espèces

spécialistes qui pour beaucoup périssent. Des choix sont à faire. Simultanément à cet article, Diraison & Gélinaud (2015) ont écrit sur les changements paysagers au Grand Falguérec, dans les marais de Séné, de 1970 à 2013 et les conséquences sur les peuplements d'oiseaux nicheurs. Ils aboutissent à des conclusions similaires sur l'effet de ces changements. Les conclusions qu'ils ont émises sont tout à fait en accord avec ce que nous avons constaté sur la rousserolle verderolle ici, mais plus généralement à l'échelle des peuplements de passereaux de la baie du Mont-Saint-Michel.



Photo 10 : vallée du Thar, plus aucun entretien des saules depuis 1 ou 2 décennies

En baie du Mont-Saint-Michel, vu les milieux qu'elle affectionne, la rousserolle verderolle a tout de même de beaux jours devant elle, d'autant que le « laisser-pousser » est d'actualité. Elle est très loin d'avoir

colonisé l'ensemble des sites potentiels. Il est surprenant de ne pas la trouver beaucoup plus abondante, mais on se trouve ici en extrême limite ouest de son aire de répartition en Europe.

CONCLUSION

En l'état des connaissances, il n'est pas possible de conclure avec certitude, ni sur l'implantation comme nicheur de cette espèce en baie du Mont-Saint-Michel à la fin des années 1970 (possible) ou au début des années 1980 (probable), ni réellement sur le caractère certain de son évolution numérique positive ces dernières années. Celle-ci est peut-être due à une réelle augmentation ou à une meilleure prospection globale et systématique. C'est en tout cas visible sur plusieurs sites comme la vallée du Thar, le marais de la Claire-Douve, sans conteste les prés d'Avranches ou sur certains marais côtiers au nord de Granville. Les méthodes pour la recenser et la connaître sont mieux définies (outre les trop rares données de nicheurs certains). Les données opportunistes éparses des fichiers associatifs ne permettent pas de suivi, sinon sur des sites très localisés. Les trois enquêtes à plus grande échelle ont donné des résultats systématiquement très intéressants. Ce type de suivi sur quelques sites mis en œuvre pour la rousserolle verderolle en baie du Mont-Saint-Michel, avec description de milieux utilisés, permettraient en outre de suivre d'autres espèces associées et de voir comment ces espèces réagissent au boisement.

La possibilité de fournir maintenant aisément des données géo-localisées opportunistes (que nous n'avons pas

utilisé ici entre 2013 et 2015) sur Faune-Bretagne est certainement un atout. Il faudra le vérifier d'ici une petite décennie pour cette espèce : les résultats seront-ils interprétables à l'échelle du site ?

REMERCIEMENTS

Tout d'abord un grand merci à P. Pulce et Y. Février sans qui une bonne partie du corps de cet article n'aurait pu être écrit. Leur implication sur les marais ouest de la baie du Mont-Saint-Michel à la fin des années 1990 et au début des années 2000 a permis de tenter des comparaisons qu'il aurait été impossible de réaliser autrement.

Merci à P. Briand de m'avoir envoyé son jeu de données STOC (plus de 10 ans, encore en cours) du secteur de Lillemer-Saint-Guinoux.

Je remercie aussi les acteurs du Groupe Ornithologique Normand et de Bretagne Vivante qui ont bien voulu « marcher » la baie durant les années 2009-2012 de l'enquête « localisation » (donc incluant la rousserolle verderolle) : Patrick Alber (BV), Philippe Chapon (BV), Jean Collette (GONm), Alexandre Corbeau (GONm), Patrice Gérard (BV), Cécile Ruau (BV), Luc Loison (GONm), Régis Morel (BV), Sébastien Provost (GONm), Paul Sanson (GONm). Il faut ajouter, en 2013, Claire Delanoé (BV), Gilles Dupont (BV), Alain

Gérard (BV), Thierry Grandguillot (GONm), Audrey Hémon (GONm-BV) et Philippe Lesné (BV) qui ont participé à l'enquête « parcours échantillonnage 2013 ». Emmanuelle Pfaff (BV) a géré dans un premier temps l'ensemble des données acquises sur SERENA, Élodie Bouttier (BV) a travaillé sur les cartes d'ensemble proposées ici.

Outre les personnes nommées ci-dessus, sans les données accumulées depuis les années 1970 en baie du Mont-Saint-Michel, il aurait été impossible de retracer, même s'il reste partiel, un petit historique des observations : que soient remerciés les centaines d'auteurs de données qui ont fourni et fournissent les bases de données et participent aux enquêtes et aux atlas, que ce soit du côté normand ou breton.

Ce travail doit ensuite beaucoup aux réflexions menées régulièrement sur ces sujets avec Régis Morel (BV), Élodie Bouttier (BV), Bruno Chevalier (GONm), Xavier Commecy et Thierry Rigaux (Picardie Nature) et aux relecteurs Y. Février (GEOCA) et P. Hahnaut (BV).

Les bureaux des associations de Bretagne-Vivante et du GONm ont donné leur aval à l'ensemble ce travail (loin d'être exposé ici dans sa totalité) dès le début des opérations, je les remercie de leur confiance.

BIBLIOGRAPHIE

* Site internet

Bachelot B., 1996. Les pies-grièches écorcheurs dans le marais de Dol-de-Bretagne. Rapport B.T.A. Aménagement de l'espace. Option : Gestion de la faune sauvage Session 1994/1996 encadrement SEPNEB : 29 p.

Balmer D., Gillings S., Caffrey B., Swann B., Downie I. & Fuller R, 2015. Bird Atlas 2007-2011. The breeding and wintering birds of Britain and Ireland. Marsh Warbler *Acrocephalus palustris* BTO, WatcherIreland, SCO : 548

Base de données du GONm, 2012. Ensemble des données de rousserolle verderolle collectées de 1983 à 2012 sur les communes proches de la baie du Mont Saint-Michel. GONm

Base de données de Bretagne-Vivante Ille-et-Vilaine, 2012. Ensemble des données de rousserolle verderolle collectées de 1989 à 2012 sur les communes proches de la baie du Mont-Saint-Michel. Bretagne-Vivante

Beaufils (à paraître). Enquête sur la saison de reproduction des oiseaux en baie du Mont-Saint-Michel (2009-2013) et analyse des données historiques (titre provisoire). GONm-BVO

*BirdLife International, 2014. The BirdLife checklist of the birds of the

world: Version 7. Marsh Warbler *Acrocephalus palustris* Downloaded from

http://www.birdlife.org/datazone/userfiles/file/Species/Taxonomy/BirdLife_Checklist_Version_70.zip, consulté le 15/10/2015

Burfield I. & van Bommel F., 2004. *Birds in Europe. Population estimates, trends, and conservation status*. BirdLife International. Conservation series n°12, Cambridge : 374 p.

Chevalier B., 2009. La rousserolle verderolle. in Debout G. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005*. *Le Cormoran*, 17 : 322-323

Chevalier B., 2010. *Les havres de la côte ouest du Cotentin : de Bréville-sur-Mer au cap de Carteret dont la ZPS du havre de Regnéville. Septembre 2009 – Août 2010*. Bilan Epsilon GONm : 16 p.

Chevalier B., 2014. Estimation des populations d'oiseaux nicheurs plus ou moins communs en Normandie. *Le Cormoran*, 19-80 : 195-207

*Collectif/ Bretagne-Vivante-LPO Ille-et-Vilaine-GRETIA-GMB-GEOCA-VivArmor Nature /rousserolle verderolle/ in <http://www.faune-bretagne.org> consulté le 15/01/2016 : 71 données

Commeccy X. (coord.), Baverel D., Mathot W., Rigaux T. & Rousseau C., 2013. *Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. L'avocette*, 37-1 : 352p.

CSRPN, 2015. Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale Oiseaux nicheurs & Oiseaux migrateurs de Bretagne. Listes validées par le CSRPN de Bretagne le 11 juin 2015.

Deceuninck B. & François J., 2015. Rousserolle verderolle, in Issa N. & Muller Y. (Coord.). *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris : 1024-1025

Diraison M. & Gélinaud G., 2015. Effets des changements d'usages sur la structure du paysage et le peuplement de passereaux nicheurs : exemple du grand Falguérec, réserve naturelle des marais de Séné, de 1970 à 2013. *Ar Vran*, 26-2 : 2-14

Février Y., 2007. Bilan des recensements printaniers dans le marais de Dol en 2001. Bretagne Vivante Ille-et-Vilaine, GOB, GEOCA. *Le Grèbe*, 14 : 21-28

Février Y., 2012. La rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*, in GOB (coord.). *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Période 2004-2008*. Groupe Ornithologique Breton,

Bretagne-Vivante-SEPNB, LPO 44, GEOCA. Delachaux & Niestlé : 310-311

Février Y., 2014. La rousserolle verderolle, in GEOCA. Oiseaux des Côtes-d'Armor, statut, distribution, tendances. GEOCA : 303

François J., 1994. La rousserolle verderolle, in Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France : 548-551

GOB (coord.), 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne. Période 2004-2008*. Groupe Ornithologique Breton, Bretagne-Vivante-SEPNB, LPO 44, GEOCA. Delachaux & Niestlé : 512 p.

*Jiguet F., 2016. Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2013. www2.mnhn.fr/vigie-nature : consulté le 15/10/2016

*Géo Bretagne 50. Bretagne de 1950 à nos jours.

<http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html>

GONm, 1989. Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-Normandes. La rousserolle verderolle. *Le Cormoran*, 7 : 164

Kesley M.G., Green G.H., Garnette M.C., Hayman P.V., 1989. Marsh

Warbler in Britain. *British Bird*, 82-6 : 239-256

Kelsey M., 1993. Marsh Warbler *Acrocephalus palustris*, in Gibbons D. W, Reid J. B. & Chapman R. A. *The new Atlas of breeding birds in Britain and Ireland*. British Trust for Ornithology-Scottish Ornithologists' Club-Irish Wildbird Conservancy : 332-333

Lang. B., 1979. Les fauvettes aquatiques en Normandie. *Le Cormoran*, 21-4 : 76-85

Maoût J. & Mauvieux S., 1995. La rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris* une nouvelle espèce nicheuse en Bretagne. *Le Fou*, 36 : 6-16

Morel F., 2009. La rousserolle verderolle, in Debout G. (coord.). Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie. 2003-2005. *Le Cormoran*, 17 : 324-325

Pulce, P., 2000. Avifaune du marais de Dol, printemps 1998. GEOCA, GOB, Bretagne Vivante Ille-et-Vilaine. *Le Grèbe*, 10 : 7-23

Sharrock J. T. R., 1975. Marsh Warbler *Acrocephalus palustris*. *The Atlas of Breeding Birds in Britain and Ireland*. BTO Irish Wildbird Conservancy : 364-365

Shulze-Hagen K., 1997. Marsh Warbler *Acrocephalus palustris*, in Hagenmeijer E.J.M. & Blair M.J. (Eds.). *The EBCC Atlas of European Breeding Birds: Their Distribution and Abundance*. Poyser T. & A.D. London : 570-571

Tombal J. C. (coord.), 1996. Les oiseaux de la Région Nord-Pas-de-Calais - Effectifs et distribution des espèces nicheuses : période 1985-1995. La rousserolle verderolle. *Le Héron*, 29 : 255

Matthieu Beaufiles
famillebeaufiles@wanadoo.fr

OBSERVER LES OISEAUX DE BRIÈRE LE LONG DU CANAL DE LA BOULAIE

Émilien barussaud

Le canal de la Boulaie s'étire sur 10 km, entre la-Chapelle-des-Marais, au nord, et le Brivet, au sud. Il traverse les paysages ouverts de la Brière orientale, constitués de prairies

humides, parsemées de bosquets de saules et de roselières. Cette immense zone humide abrite tout au long de l'année une avifaune diversifiée.



Photo 1 : Le canal de la Boulaie, vue du Pont de Québitre (Brière – Loire-Atlantique, novembre 2015). É. Barussaud

OBSERVER DEPUIS LES PONTS

Seuls quatre ponts enjambent ce large canal : du nord au sud, on trouve successivement le Pont de Québître, le Pont de Marongle, le Pont de l'île et le Pont brûlé. Si le troisième permet le franchissement du canal par la route départementale n° 16, les trois autres ne sont accessibles qu'à pied, via des chemins souvent inondés. C'est donc muni d'une bonne paire de bottes que l'on viendra se poster sur l'un de ces petits ponts, seuls points hauts du paysage, et qui permettent d'observer dans de bonnes conditions. On guettera le vol du busard des roseaux *Circus aeruginosus*, omniprésent dans ce secteur, ou le passage furtif d'un Martin-pêcheur *Alcedo atthis* au ras de l'eau. Sur les rives, on remarquera certainement de grands échassiers (héron cendré *Ardea cinerea*, héron pourpré *Ardea purpurea*, aigrette garzette *Egretta garzetta*, grande aigrette *Casmerodius alba*) et, avec un peu de chance, un râle d'eau *Rallus aquaticus* ou un butor étoilé *Botaurus stellaris* émergeant furtivement de la végétation. Depuis le Pont brûlé, le plus au sud, on apercevra peut-être une cigogne blanche *Ciconia ciconia* ou une guifette noire *Chlidonias niger*.

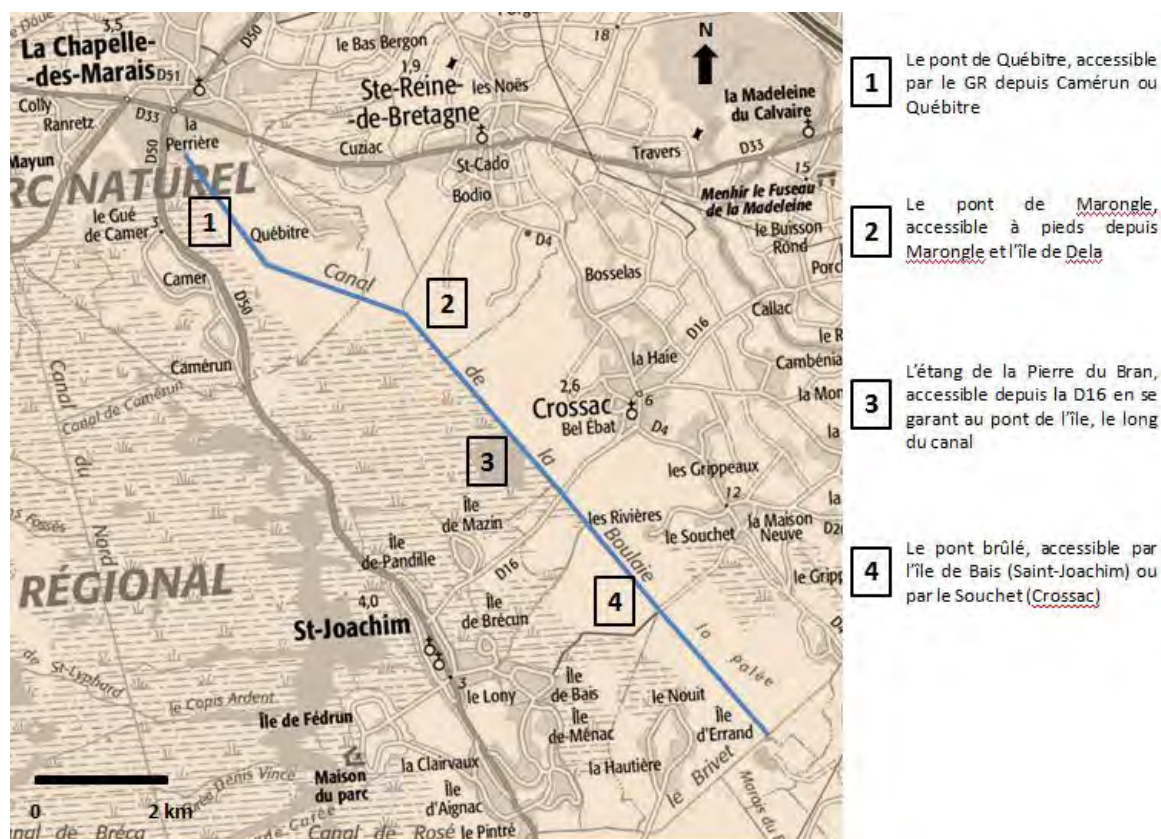
L'ÉTANG DE LA PIERRE DU BRAN

La Pierre du Bran est une étendue d'eau d'environ 30 ha située en rive droite du canal de la Boulaie. On y accède en se garant au niveau du Pont de l'île puis en remontant à pied le long du canal. Cet étang est parsemé de petites îles et bordé de peupliers, le tout entouré de vastes roselières. Il abrite une avifaune particulièrement remarquable. En période inter-nuptiale, le plan d'eau sert de halte migratoire à plusieurs espèces d'anatidés, comme la sarcelle d'hiver, le canard chipeau *Anas strepera* ou le fuligule morillon *Aythya fuligula*. On notera aussi des rassemblements de bécassines des marais *Gallinago gallinago*, de foulques macroules *Fulica atra* ou de grandes aigrettes. Au retour des beaux jours, le phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*, la gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*, le bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* et la discrète locustelle lusciniöide *Locustella luscinioides* se font entendre dans la roselière et les buissons. Dans le ciel, il n'est pas rare de voir planer le milan noir *Milvus migrans* ou d'observer le faucon hobereau *Falco subbuteo* chassant hirondelles et insectes au-dessus du plan d'eau. Dans les peupliers, le loriot d'Europe *Oriolus oriolus* émet son chant caractéristique et le pic épeichette *Dendrocopos minor* se déplace discrètement. Plus bas, dans les branches des saules, on pourra apercevoir le bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* à l'affût.

L'AVIFAUNE CHANGEANTE DES PRAIRIES HUMIDES

En période de reproduction, les prairies qui bordent le canal abritent des espèces typiques telles que la bergeronnette printanière *Motacilla flava*, le vanneau huppé *Vanellus vanellus* ou l'échasse blanche *Himantopus himantopus*. À partir de la fin de l'été, on peut commencer à y rechercher le tarier des prés *Saxicola rubetra*, le traquet motteux *Oenanthe oenanthe*, le pipit spioncelle *Anthus spinoletta* ou le busard Saint-Martin *Circus cyaneus*. Enfin, avec les inondations hivernales, elles peuvent accueillir des centaines d'anatidés (canard souchet *anas clypeata*,

canard pilet *anas acuta*, canard colvert *anas platyrhynchos*, canard siffleur *anas penelope*, sarcelle d'hiver *anas querquedula*) et de limicoles (vanneau huppé et pluvier doré *Pluvialis apricaria* essentiellement). Un faucon pèlerin *Falco peregrinus* passe à l'occasion pour tenter de capturer une proie. Enfin, le site faune-Loire-Atlantique, qui regroupe les données transmises par des observateurs bénévoles, mentionne quelques raretés observées aux alentours du canal de la Boulaie : marouette ponctuée *Porzana porzana*, faucon kobez *Falco vespertinus*, crabier chevelu *Ardeola ralloides*... D'autres restent sans doute à découvrir !



Carte : les points d'observation du site

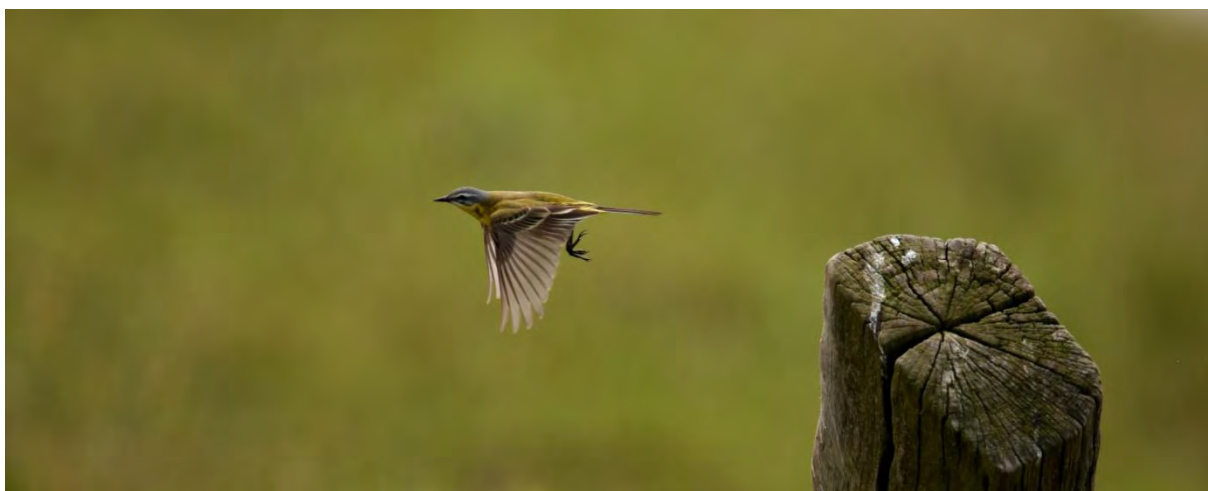


Photo 2 & 3 : guifette noire (en haut) et bergeronnette printanière (en bas) deux nicheurs de Brière que l'on peut rencontrer le long du canal de la Boulaie (Brière – Loire-Atlantique & Marais Breton – Vendée, mai 2014). T. Quelennec

CONCLUSION

L'observation le long du canal de la Boulaie permet de commencer à appréhender l'avifaune de ce grand ensemble humide qu'est la Brière.

Pour le néophyte qui ne connaît pas le secteur, la Brière n'est pas un territoire facile d'accès. Cette promenade ornithologique permet une première approche de ce milieu très riche.

Émilien Barrussaud
e_barussaud@yahoo.fr

UTILISATION DES HABITATS TERRESTRES ET DES MARAIS LITTORAUX PAR LA BERNACHE CRAVANT *Branta bernicla* EN HIVERNAGE DANS LE MORBIHAN : BILAN DE LA SAISON 2014-15

Roger Mahéo
Guillaume Gélinaud

INTRODUCTION

Le littoral français occupe une place privilégiée dans le cycle annuel de la bernache cravant à ventre sombre, grand migrateur qui se reproduit sur le littoral arctique de la Sibérie et passe l'hiver sur le littoral ouest européen (Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, France principalement). La France accueille depuis quelques années environ 50 % de la population totale estimée (Ebbinge & *al.*, 2013). Durant leur séjour internuptial, les bernaches fréquentent traditionnellement des

habitats naturels, et particulièrement les vasières intertidales des baies et estuaires du littoral Manche-Atlantique où elles se nourrissent préférentiellement de zostères (*Zostera noltii*) (Mahéo, 1991, Dubois & *al.*, 2008)

Ce contexte français contraste avec la situation ailleurs en Europe où elles fréquentent en recherche de nourriture des habitats terrestres, prairies ou cultures de céréales (Smart Ed, 1979 ; Scott & Smart Eds, 1982 ; Ebbinge *et al.*, 1999). C'est la dernière espèce d'oie qui utilise

majoritairement des habitats naturels en Europe. Les autres dépendent largement des espaces agricoles (Patterson, 1991).

Le littoral du Morbihan a une importance majeure pour l'hivernage de la bernache cravant à ventre sombre, il accueille en effet environ 15 % de la population totale hivernant en France. Le golfe du Morbihan, la baie de Quiberon et la rade de Lorient sont d'ailleurs identifiés comme sites d'importance internationale (critère Ramsar n° 6). Durant leur séjour dans le département, ces oies exploitent essentiellement les herbiers de zostères, secondairement d'autres ressources comme les algues vertes (*Ulva* sp. essentiellement). Les cas d'exploitation d'habitats terrestres, qualifiés d'alternatifs par Dalloyau & Le Dréan-Quenec'hdu (2015), rares et marginaux par le passé (Mahéo, 1979 ; Gillier & Mahéo, 1999), semblent se multiplier depuis quelques saisons, notamment dans le Morbihan.

Cette évolution du comportement des bernaches en recherche de nourriture nous paraît justifier l'analyse de ce phénomène, en décrivant la phénologie (numérique et spatiale) des incursions côté terrestre, de quantifier l'utilisation des habitats alternatifs, de caractériser ces

habitats, en la replaçant dans le contexte de l'hivernage dans les habitats traditionnels.

SOURCES D'INFORMATIONS

- Parallèlement au lancement d'un programme de marquage des bernaches (bagues couleur) en 1972, Wetlands International a coordonné des recensements mensuels (de septembre à mai) qui ont progressivement été développés dans les 4 pays de l'aire d'hivernage. En France, cette enquête, coordonnée par R. Mahéo, est initiée à partir de la saison 1976-77.

- Constatant une fréquentation très précoce (dès fin novembre 2014) d'habitats « terrestres » adjacents au littoral dans un nombre inhabituel de localités, R. Mahéo sollicite les ornithologues pour tenter d'évaluer l'importance de ce phénomène à l'échelle du littoral morbihannais. Franz Urvoaz, animateur du réseau BVO-56, lance un appel à observations le 05/02/15.

- Les suivis décennaux au sein de la Réserve naturelle des Marais de Séné renseignent sur la phénologie de la fréquentation des bassins par les bernaches.

- Le réseau de suivi des oiseaux d'eau du golfe du Morbihan dont les observateurs sont issus des Amis de la Réserve de Séné, de Bretagne Vivante, de la commune de l'Île-aux-

Moines, de la commune de Sarzeau, de la Fédération des Chasseurs du Morbihan, de l'ONCFS, du PNR du golfe du Morbihan et de la Réserve Naturelle des marais de Séné.

- Le réseau de suivi des oiseaux d'eau de la rivière de Pénérf, composé d'observateurs de Bretagne Vivante, de la Fédération des Chasseurs du Morbihan, ONCFS et PNR du golfe du Morbihan.

- Toutes les données du Morbihan pour la saison 2014/15 issues du portail <http://www.faune-bretagne.org> interassociatif ont été mises à disposition. Les données ont été sélectionnées en fonction de deux critères : localisation précise hors vasières intertidales ou remarques précisant la localisation et le comportement des oiseaux.

RÉSULTATS

La saison 2014-2015 en Morbihan

Les premières bernaches sont signalées en septembre, et près de 500 individus sont encore présents en avril. Les effectifs culminent en novembre (24 437 ind.) et décembre (22 280 ind.).

Le golfe du Morbihan demeure le principal site fonctionnel, les effectifs y culminent à 15 000 bernaches (fig. 1). On enregistre des pics d'abondance à 6 215 oiseaux en baie de Quiberon, 3 400 en rade de Lorient, 2 045 en baie de Vilaine et 1 561 en rivière d'Étel.

La phénologie des stationnements diffère sensiblement selon les sites : maximum en novembre dans le golfe du Morbihan et la baie de Quiberon, en décembre dans la rade de Lorient, en janvier dans la rivière d'Étel et en février dans la baie de Vilaine.



Photo : bernache cravant en vol (Finistère, avril 2016). T. Quelennec

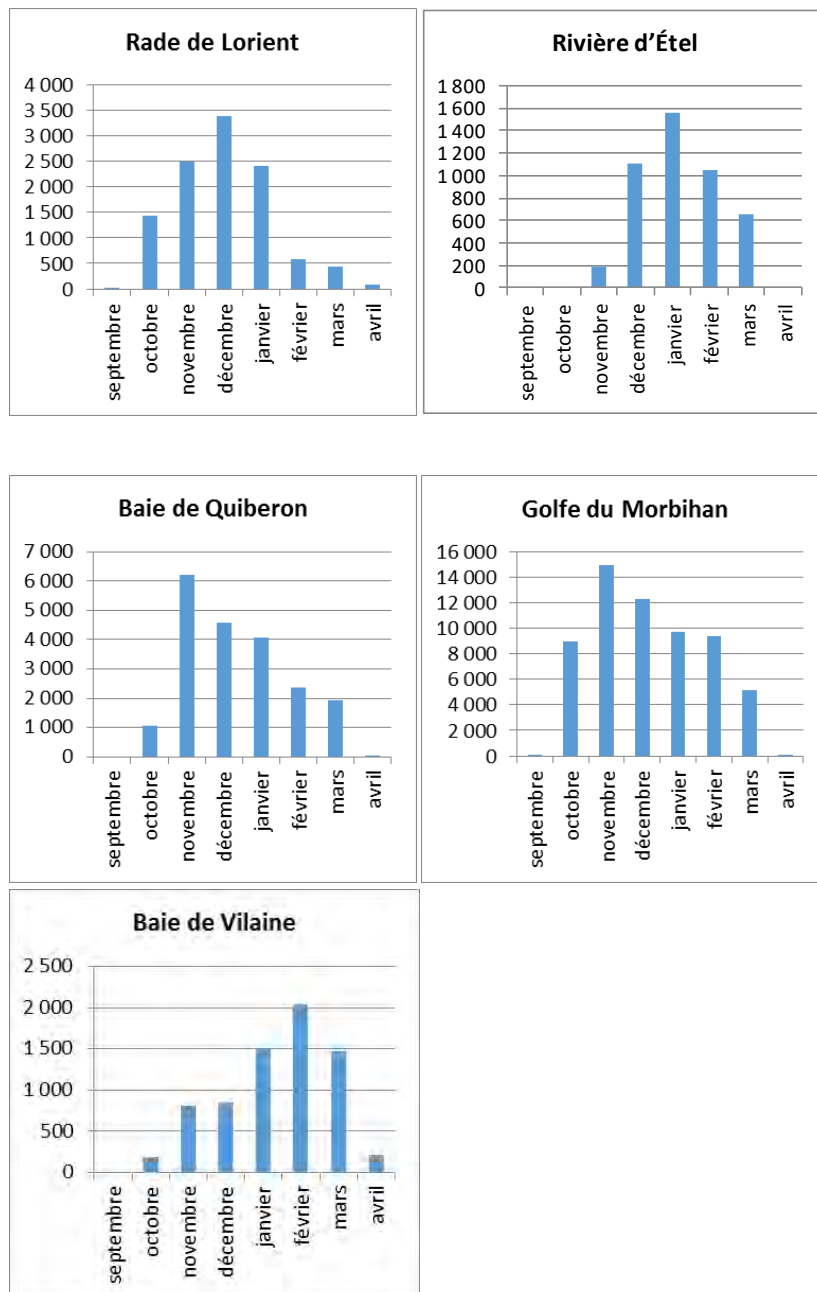


Figure 1 : variations des effectifs de bernache cravant dans les principales unités fonctionnelles du Morbihan, de septembre 2014 à avril 2015

Les bernaches dans les habitats alternatifs

Guidel – Larmor-Ploemeur : 1 individu sur le Grand Loch du 30 novembre au 1^{er} février, et 5 à 7 individus du 1^{er} au 25 mars sur le terrain de golf de Ploemeur.

Rade de Lorient : 100 individus le 1^{er} février sur une prairie artificielle de l'île de Kerner à Riantec. À Pen Mané (Locmiquélic), des stationnements sont notés sur la lagune recevant les rejets de la station d'épuration du 8 décembre au 14 mars. Les effectifs

maximaux varient de 332 à 657 individus en janvier. Les bernaches se nourrissent essentiellement d'algues vertes. Le marais de Kersahu

(Gâvres) accueille des bernaches en faible nombre (maximum 20) de fin janvier à fin mars.

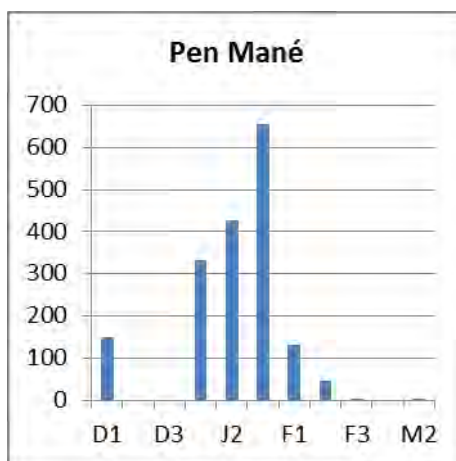


Figure 2 : variations des effectifs de bernache cravant à Pen Mané / Locmiquélic, de décembre 2014 à mars 2015

Baie de Quiberon : à Carnac, les anciennes salines du Breno et une proche prairie artificielle accueillent un maximum de 16 bernaches entre le 12 janvier et le 4 mars. À Locmariaquer, des bernaches sont notées dans le marais de Brénéguy du 9 janvier au 4 mars, avec un maximum de 120 le 8 février. Environ 110 individus sont également observés dans une prairie artificielle proche les 8 et 10 février. Des bernaches exploitent également une prairie artificielle à Plouharnel en février, avec un maximum de 300 oiseaux. Enfin, deux sites sont utilisés à la Trinité-sur-Mer, le marais salant de Kervilhen et le pré salé de l'anse de Kerdual. Le premier est fréquenté

de mi-janvier à fin mars avec un maximum de 40 bernaches le 14 février. Dans le second, 64 individus sont vus le 9 février et 200 le 5 mars. Golfe du Morbihan : 9 communes et un total de 16 sites ont accueilli des bernaches sur des habitats alternatifs. Ces habitats sont utilisés de fin novembre à mi-avril, avec un maximum d'intensité en janvier et février. À ce moment, 1 000 à 1 150 individus sont concernés. Les bernaches utilisent les différents types d'habitats, exceptés les prés-salés, mais les effectifs les plus élevés (groupes supérieurs à 200 individus) sont localisés sur des prairies artificielles (plusieurs cas à l'Île-d'Arz, à Saint-Armel et à Vannes), un marais

endigué (Saint-Armel) et une parcelle de céréales (Baden).

Presqu'île de Rhuy : le terrain de golf du Kerver à Saint-Gildas-de-Rhuy a été fréquenté du 23 janvier au 15 mars au moins, par un maximum de 262 bernaches le 15 février.

Baie de Vilaine : à la pointe de Penvins (Sarzeau) les stationnements sur la prairie naturelle débutent fin novembre et sont observés jusqu'à fin mars. Maximum 480 le 21 janvier. En rivière de Pénerf, deux sites ont été utilisés à Damgan, une prairie artificielle à Guénéguélo (30 bernaches le 11 décembre) et une

prairie artificielle au Lenn (le 11 décembre puis du 3 au 11 février, dont un maximum de 200 à 250 individus). De fin janvier à début mars, des marais pâturés sont également utilisés au sud d'Ambon (maximum 280 bernaches). Dans les marais de Billiers et Bétahon / Ambon, une vaste zone de prés-salés, d'anciens marais salants et de polders, pâturée par des bovins, a été utilisée par les bernaches mi-novembre et début décembre, puis surtout de fin janvier à fin mars. Un maximum est noté mi-février avec 552 bernaches.

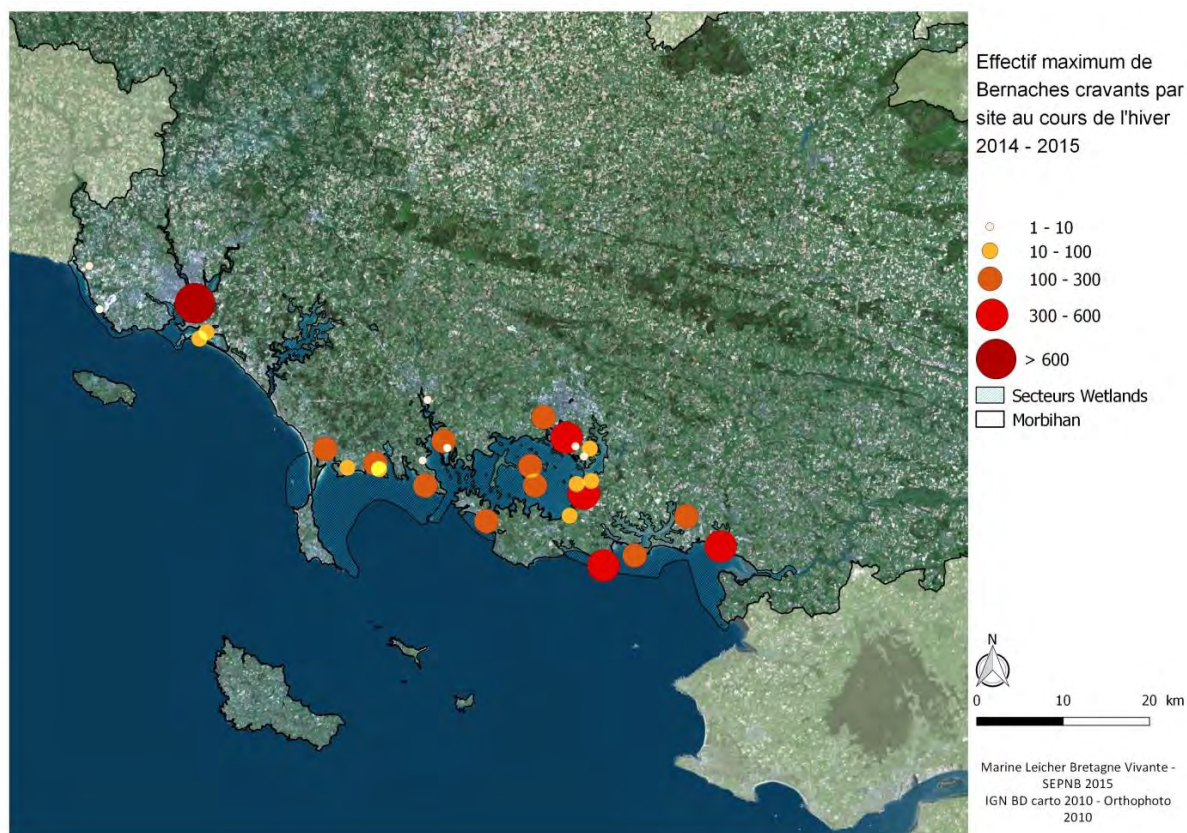


Figure 3 : répartition des observations de bernache cravant dans les habitats alternatifs en Morbihan au cours de l'hiver 2014-2015. Effectif maximum par site.

Phénologie de l'occupation des habitats alternatifs

L'utilisation des habitats alternatifs débute surtout en décembre, à un moment où les effectifs déclinent dans les habitats maritimes traditionnels (fig. 4). On note un maximum d'utilisation de ces habitats

alternatifs mi-février avec près de 2 900 individus. Le nombre de bernaches diminue ensuite dans les différents habitats, les derniers hivernants quittant le département.

En février, les habitats alternatifs accueillent 18 % des bernaches présentes dans le département.

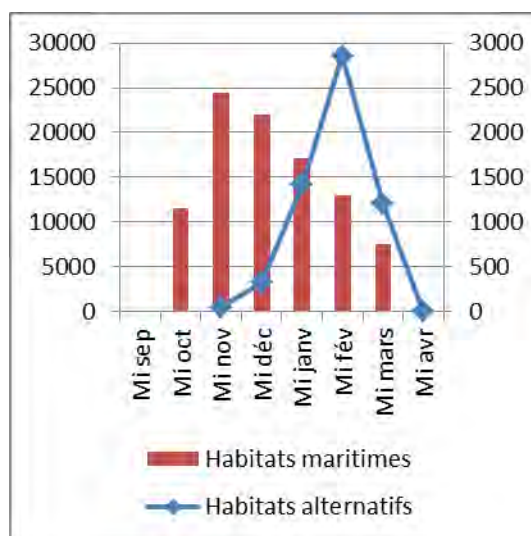


Figure 4 : phénologie des stationnements de bernache cravant dans les habitats traditionnels et les habitats alternatifs au cours de l'hiver 2014-2015 en Morbihan

Habitats alternatifs

Les habitats alternatifs utilisés par les bernaches ont été regroupés en cinq catégories : prés-salés, marais endigués et lagunes, prairie naturelle, prairie artificielle, culture de céréales. Les différents sites ou habitats ne font pas tous l'objet de suivis de même précision ce qui complique l'analyse de l'utilisation des habitats. Pour chaque catégorie d'habitat, nous

avons retenu l'effectif cumulé des différents sites morbihannais au cours d'une même décennie. Le maximum n'est pas atteint au même moment dans les différents habitats.

Les prairies artificielles, les marais endigués et les prairies naturelles accueillent l'essentiel des bernaches exploitant des habitats alternatifs. Les prés-salés et les cultures ne jouent qu'un rôle marginal.

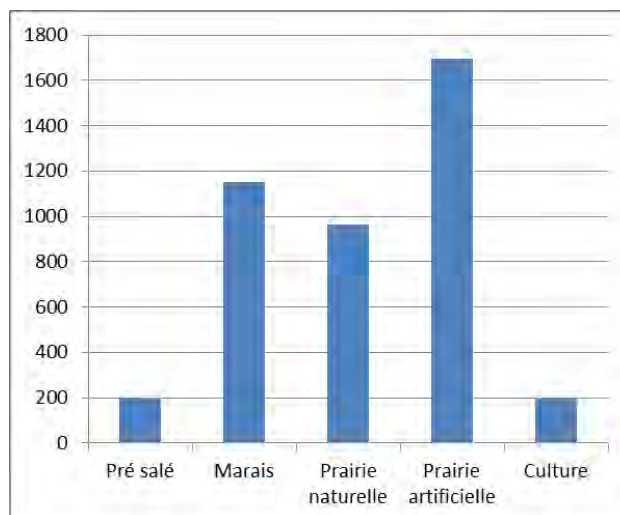


Figure 5 : effectifs maximaux de bernache cravant exploitant les différentes catégories d'habitats alternatifs au cours de l'hiver 2014-2015.

CONCLUSION

La fréquentation des sites alternatifs par les bernaches en recherche de nourriture est également observé au niveau national, avec une intensification au cours de la saison 2014-2015 (Dalloyau & Le Dréan-Quenec'hdu, loc.cit.). Les reports sont notés un peu plus précocement au niveau national (maximum en janvier). Ces reports se produisent surtout sur des cultures céréalières (74 %), secondairement sur les prairies artificielles (16 %). Le phénomène prend une ampleur particulière en Morbihan, les habitats alternatifs accueillant 18 % des effectifs présents dans le département en février, contre 5 % au niveau national.

Les causes du phénomène sont diverses. White-Robinson (1982) attribuait l'accroissement de cette tendance à :

- l'augmentation globale des effectifs de bernaches avec pour corollaire l'épuisement plus précoce de la nourriture « naturelle » disponible sur l'estran (zostères, algues vertes) ;
- la présence à proximité des estrans de vastes étendues cultivées (prairies artificielles, céréales) où le dérangement est très limité ;
- une tolérance accrue à la présence humaine suite aux mesures de protection.

Sur le littoral morbihannais, la qualité et l'abondance des zostères, plante dont la valeur énergétique est la plus élevée pour les bernaches (Charman, 1979) paraissent déterminants : à

mesure que la ressource s'épuise, les oiseaux quittent les zones d'herbiers vers d'autres habitats où ils exploitent des ressources moins profitables, algues vertes sur les estrans rocheux, graminées sur les prairies.

La fréquentation du marais endigué de Pen Mané/Locmiquelic (site numériquement le plus important) paraît principalement liée à l'exploitation des algues vertes. Ailleurs dans les marais, les bernaches consomment des herbiers aquatiques *Ruppia* ou des graminées, puccinellie *Puccinellia maritima* notamment.

La présence de bernaches en recherche de nourriture sur les habitats terrestres proches du rivage est déjà ancienne dans le Morbihan. Les principaux secteurs identifiés par R. Mahéo sont chronologiquement (à noter que la fréquentation de ces sites alternatifs est ensuite assez régulière chaque année) :

- étier de Billiers : prairies pâturées à partir de mars 1987 ;
- Kerdual / la Trinité-sur-Mer : lagune endiguée à partir de février 1988 ;
- Rosvellec / Vannes : prairies artificielles à partir de décembre 1988 ;
- Brouel / Séné : céréales dans les années 1980 ;

- Penvins / Sarzeau : prairies naturelles à partir de février 2007 ;
- le Lenn / Damgan : prairies artificielles à partir de février 2010 ;
- Brénéguy / Locmariaquer : marais endigué à partir de février 2010 ;
- Lasné / Saint-Armel : marais endigué à partir de mars 2010.

Limité à 5-6 localités jusqu'en 2009, le nombre de sites alternatifs augmente sensiblement à partir de 2010, avec un fort accroissement en 2014-2015.

Les oiseaux d'eau herbivores comme les bernaches recherchent des ressources alimentaires plutôt pauvres en fibre, mais riches en protéines ; les jeunes pousses après semis et/ou la repousse après pâturage en été ou automne représentent des stades appétents pour les bernaches. Leur présence en alimentation sur des zones cultivées peut engendrer ponctuellement des conflits avec l'agriculture. Or, la capacité d'accueil ou du moins l'utilisation des espaces protégés paraît actuellement limitée, faute d'une gestion appropriée, par le pâturage ou la fauche, pour favoriser les oiseaux herbivores.

Une réflexion approfondie va s'imposer si les bernaches en hivernage dans le Morbihan développent une tradition d'usage

d'habitats alternatifs, dont les espaces cultivés.

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement tous les observateurs qui contribuent au suivi et à la connaissance des bernaches cravants dans le Morbihan : Philippe Ancion, Jean Annezo, Jean-Pierre Artel, Yannig Bernard, Jean-Luc Blanchard, Yves Blat, Philippe Boisteault, Eric Briens, Jérôme Cabelguen (ONCFS), Benjamin Callard, Élodie Chauveau, Pierre Converset, Jacques Corcuff, Thomas Cosson (PNR golfe du Morbihan), Gwenégan Cueff, Jean David, Kilian David, Bernard Demont, Armelle de Gramont, Gwenaël Derian, Yves Desauhay, Clément Diraison, Martin Diraison, Georges Dubois, Philippe J. Dubois, Benoît Duchene, Jean-Pierre Ferrand, Marc Galludec, Sébastien Gautier (ONCFS), Guillaume Gélinaud, Yves Guillevin, Bernard Horellou, Titouan Joulain, Yann Kergoustin, M. Kerneis, Yves Le Bail, Laurent Le Bourg, Yves Le Cam, Yoann Le Luyer, Alain Le Mas, Aymeric Legrand, Julien Leperlier, Brigitte Le Turdu, Roger Mahéo, Patricia Mainguet, Guillaume Matz, Jean-François Michel, Kaelig Morvan,

Jean-Pierre Mousset, Philippe Naudinot, Sébastien Nédellec, Patrick Philippon, Charline Proust, Michaël Roche, Michael Rolland, Jacques Ros, Yves Rousselle (ONCFS), Gérard Salaun, Aurélien Schmitt, François Seité, Jacques Serre, Baptiste Sinot, Jean-Charles Trainaud (ONCFS), François Urvoaz, Sarah Vanhersel, Jacky Winne, Brigitte Zirrelli.

Nous remercions également les organismes impliqués dans les suivis des oiseaux d'eau dans le golfe du Morbihan et la rivière de Pénerf : Amis de la Réserve de Séné, Bretagne Vivante-SEPNB, commune de Sarzeau, commune de l'Île-aux-Moines, Fédération des Chasseurs du Morbihan, ONCFS, Parc Naturel Régional du golfe du Morbihan.

BIBLIOGRAPHIE

Charman K., 1979. *Feeding ecology and energetics of the Dark-bellied Brent Goose in Essex and Kent*, in Jefferies R.L. & Davy A.J., Eds *Ecological Processes in coastal environments*, Symp. Br. Ecol. Soc : 451-465

Dalloyau S. & Le Dréan-Quenec'hdu S., 2015. Bernache cravant *Branta*

bernicla hivernant en France : bilan de la saison 2014-2015. Rapport Wetlands International : 12p.

Dubois P.-J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris : 560p.

Ebbinge B.S., Berrevoets C., Clausen P., Ganter B., Günther K., Koffijberg K., Mahéo R., Rowcliffe M., St Joseph A.K.M., Südbek P. & Syroechkovsky E.E.J., 1999. Dark-bellied Brent Goose *Branta bernicla bernicla*, in Madsen J., Cracknell G. & Fox A.D. (eds.), *Goose Populations of the Western Palearctic. A Review of Status and Distribution*. Wetlands International, Wageningen, the Netherlands and National Environmental Research Institute, Rønde, Denmark : 284–297

Ebbinge B., Blew J., Clausen P., Günther K., Hall C., Holt C., Koffijberg K., Le Dréan-Quénech'hdu S., Mahéo R. & Pihl S., 2013. Population development and breeding success of Dark-bellied Brent Geese *Branta b. bernicla* from 1991–2011. *Wildfowl*, Special issue, 3 : 74-89

Gillier J.-M. & Mahéo R., 1999. Bernache cravant *Branta bernicla*, in

Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D., *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Éd. SEOF-LPO : 374-375

Mahéo R., 1979. Conflits avec l'agriculture en France, in Smart M. (Ed.), *Proc.First Technical Meeting on Western Palearctic Migratory Bird Management: Branta bernicla*. IWRB : 146-151

Mahéo R., 1991. Bernache cravant, in Yeatman-Berthelot D. & Jarry G., *Atlas des Oiseaux de France en hiver*. SEOF : 100-101

Patterson I., 1991. Conflict between geese and agriculture: does goose grazing cause damage to crops? in Fox T., Madsen J. & Van Rhijn J. (Eds.), *Western Palearctic Geese*. Proc. IWRB Symp.1989. *Ardea*, 79 : 179-186

Scott D. & Smart M. (Eds.), 1982. *Proceedings 2nd Technical Meeting on Western Palearctic Migratory Bird Management*. IWRB : 228 p.

Smart M. (Ed.), 1979. *Proceedings First Technical Meeting on Western Palearctic Migratory Bird Management: Branta bernicla*. IWRB : 228 p.

White-Robinson R., 1982. Feeding ecology and response to disturbance of *Branta b. bernicla* in Essex, in Scott D. & Smart M. (Eds.), *Proceedings 2nd*

Technical Meeting on Western Palearctic Migratory Bird Management. IWRB : 32-34

Roger Mahéo

Bretagne Vivante Ornithologie
34 rue de Brocéliande
56000 Vannes
Roger.maheo@wanadoo.fr

Guillaume Gélinaud

Réserve Naturelle des marais de Séné
Bretagne Vivante-SEPNB
route de Brouel
56860 Séné
guillaume.gelinaud@bretagne-vivante.org

En Bref...

Un merle à plastron *Turdus torquatus* écossais, de passage dans les Monts d'Arrée

Le 3 avril 2016, un merle à plastron, en brève halte migratoire, était observé au sommet de la Montagne Saint-Michel, à Saint-Rivoal, dans les Monts d'Arrée (Finistère), d'abord brièvement par Thierry Quelennec, puis plus longuement un peu plus tard, en milieu de matinée, par François Séité. L'individu était porteur de bagues de couleurs : vert-foncé et jaune à la patte gauche, blanche et métal à la patte droite. Malgré la mauvaise qualité des digiscopies réalisées à grande distance, la provenance de l'oiseau a pu être révélée par la suite. Il s'agissait d'un mâle adulte, bagué nicheur le 29 mai 2013, aux Cairngorn Mountains, dans les Highlands en Écosse. L'individu était donc âgé d'au moins 4 ans en 2016. Là-bas, peu d'entre eux vivent plus de 2 ou 3 ans, le record étant de 8 ans.

Cette observation confirme que la Bretagne est une étape pour les oiseaux en provenance notamment des îles britanniques, où elle est en déclin. La migration pré-nuptiale bretonne débute fin mars, culmine en avril, et peut se poursuivre exceptionnellement jusqu'en mai

(présence d'un mâle, migrateur tardif, le 15 mai 2016, à Plounéour-Ménez, dans les Monts d'Arrée (*obs. pers.*)). La migration post-nuptiale, quant à elle, a lieu en Bretagne essentiellement en octobre. De rares cas de données hivernales bretonnes ont été notés dans les années passées, notamment dans le sud-Finistère.

Quelques couples de merles à plastron ont déjà niché dans les Monts d'Arrée dans les années 1970-1980. Depuis, aucun cas de nidification n'y a été relevé, malgré

quelques observations ponctuelles, notamment une observation estivale tardive, le 30 juillet 2016 (*obs. pers.*). Cependant, tout espoir d'une nouvelle preuve de nidification n'est pas perdu. L'espèce est à rechercher notamment sur le versant nord des escarpements rocheux les plus élevés. Ce serait une très belle redécouverte !

Remerciements à James Anderson pour sa réponse, à propos du merle à plastron bagué.

François Séité



Photo : merle à plastron mâle adulte bagué couleur en Écosse (Mont-Saint-Michel de Braspart – Finistère, avril 2016). F. Séité



Photo 2 : les monts d'Arrée sont aussi une halte migratoire lors du passage post nuptial. Ici une femelle ou un immature pour comparaison (Le Diry – Finistère, octobre 2017). F. Séité

Avis de décès de LudVig : fidélité d'une spatule blanche *Platalea leucorodia* à son site d'hivernage en Morbihan

Le 03 février 2016, l'un d'entre nous (J.-Y. Doussal) découvre dans un fossé sur l'île de Kerner à Riantec (Morbihan) le cadavre en état de décomposition d'un oiseau de grande taille. Il s'agit d'une spatule blanche adulte sur laquelle on ne détecte pas de blessure apparente, ce qui ne permet pas de retenir la collision, la

chasse ou la prédation comme causes de la mort. D'autre part, la météorologie clémente des jours précédents n'accrédite pas l'hypothèse qu'elle ait succombé au froid.

Cette spatule porte des bagues qui l'identifient à un oiseau connu de longue date, surnommé LudVig d'après la combinaison lisible, à savoir : LV en noir sur fond orange à chaque tibia (photo 1). À la lumière du jour, les bagues semblent un peu décolorées, mais l'usure est surtout visible sur la bague gauche, rognée à

sa bordure supérieure jusqu'à entamer largement la barre verticale du L noir, au contact de la bague métallique (NLA 8042139) qui a pu la chevaucher et présente quant à elle une circonférence intérieure amoindrie et une surface brillante (photo 2). Pendant plus de 16 ans, LudVig a porté ses bagues, depuis qu'il en a été équipé au stade de poussin sur l'île frisonne de Terschelling (Pays-Bas) par Harrie Horn le 30 juin 1999. Par la suite, il s'y est reproduit.

Pour ce qui nous concerne, la première donnée d'observation date du 7 novembre 1999 à Kersahu / Gâvres, la dernière du 23 décembre 2015 à Pen Mané / Locmiquélic. Entre temps, LudVig est contrôlé sur divers sites néerlandais, normands et bretons (Source : Overdijk O.). Ainsi,

pendant au moins 12 des 16 hivers de son existence, cette spatule a été vue entre le Golfe du Morbihan, la Rivière d'Étel et la Rade de Lorient d'où proviennent la majorité des données que nous connaissons, révélant ses allers-retours entre aire de reproduction et d'hivernage ou ses déplacements hivernaux sur le littoral. Lors de ces multiples observations, LudVig est souvent trouvé en compagnie de congénères parmi lesquels des individus bagués et on peut s'attendre à ce que la pression de baguage sur cette espèce de grande taille, longévive et en expansion numérique amène d'autres constats de longue fidélité sur les baies et estuaires morbihannais.

Gwenael Derian, Jean-Yves Doussal & Thomas Zginski



Photo 1 : la spatule blanche nommée « LudVig » (Riantec - Morbihan, janvier 2014). J.L. Lemmonier



Photo 2 : on voit l'usure de la bague Darvic qui a frotté contre la bague métal. G. Derian

Découvrez les autres publications de Bretagne Vivante !



Bretagne Vivante, la revue trimestrielle pour tout ceux qui nous soutiennent : nos actualités, actions militantes, études naturalistes, etc.

Penn ar Bed, la revue naturaliste des passionnés de la nature en Bretagne.



L'Hermine Vagabonde, la revue trimestrielle des curieux de la nature. Pour petits et grands, à partir de 8 ans.

Retrouvez toutes les publications de Bretagne Vivante sur le site
www.bretagne-vivante.org/Nos-revues

Sommaire

- Identification du traquet motteux du Groenland *oenanthe oenanthe leucorhoa* sur le terrain** • DUBOIS Philippe J. & MAUVIEUX Sébastien p. 2
- La rousserolle verderolle *acrocephalus palustris* en baie du Mont-Saint-Michel** p. 15
• BEAUFILS Matthieu
- Observer les oiseaux de Brière le long du canal de la boulaie** • BARUSSAUD p. 39
Émilien
- Utilisation des habitats terrestres et des marais littoraux par la bernache cravant *branta bernicla* en hivernage dans le Morbihan : bilan de la saison 2014-15** p. 43
• MAHÉO Roger & GÉLINAUD Guillaume

EN BREF...

- Un merle à plastron *Turdus torquatus* écossais, de passage dans les Monts d'Arrée** • SÉITÉ François p. 55
- Avis de décès de LudVig : fidélité d'une spatule blanche *Platalea leucorodia* à son site d'hivernage en Morbihan** • DERIAN Gwenael, DOUSSAL Jean-Yves & ZGIRSKI Thomas p. 57